

Ce matin, l'Église et l'État rendent un suprême hommage à l'un des personnages les plus en vue de la vie canadienne, l'honorable Georges Parent, président du Sénat et chef d'une famille dont le nom reste particulièrement cher à la population de Québec. Fils d'un ancien premier ministre dont les œuvres ont été si utiles à ses compatriotes, le sénateur Georges Parent avait hérité de son goût pour la politique et de ses talents d'homme d'affaires. Le père a laissé des œuvres publiques qui sont de véritables monuments à sa mémoire; le fils a pris une part active au mouvement industriel et commercial, créant de toutes pièces des entreprises couronnées de succès. C'est sous sa direction que le *Soleil* est devenu le quotidien français le plus répandu de la ville et du district de Québec. Quant aux services politiques et administratifs que le sénateur Parent a rendus à ses concitoyens, ils sont présents à la pensée de tous ceux qui le conduiront aujourd'hui à sa dernière demeure. Les uns perdent en lui un ami sincère, les autres un sage administrateur ou un conseiller recherché; le parti libéral voit disparaître avec regret un digne magistrat et un parlementaire expérimenté; les classes ouvrières déplorent la mort prématurée d'un homme qui a contribué à l'amélioration de leur sort. Ce sont autant de témoignages de respectueuses sympathies qui entourent la famille distinguée que la mort de l'honorable Georges Parent plonge dans l'affliction. A cette heure du suprême adieu, les administrateurs, les journalistes et les employés du *Soleil* et de l'*Événement* s'inclinent pieusement devant la tombe de leur ancien directeur.

Un sonnet de saison

Le patineur

Partant d'un élan triomphal,
Il évolue, il tourne, il glisse,
Et sous son pied la lame crisse
Esquissant un croquis floral.

Innocent du croquis floral,
Il s'en va suivant son caprice,
Et striant la surface lisse,
Il fait luire un éclair brutal.

Parfois en vives cascades,
S'échappe un groupe d'éclatelles
De la lame au reflet d'argent.

Il s'ébat, il rit, il folâtre
En un décor d'iceberg blanc,
De verglas, de cristaux d'admiral.

(Le Canada, 14 décembre 1942)

L'appel aux insoumis

En même temps que l'autorité militaire annonce la mobilisation des hommes mariés de 19 à 25 ans, le gouvernement invite à se présenter à l'examen médical tous les jeunes gens, quel que soit leur âge, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas obéi à la loi du service obligatoire. Le premier de ces faits indique que, dans l'esprit de ceux qui ont la responsabilité de la défense nationale, le pays a besoin de soldats. Car il est entendu que les prochains recrutés seront versés dans l'armée territoriale. Le second comporte un sens qu'on ferait bien d'apprécier à sa juste valeur. En fixant un délai aux insoumis ou aux oubliés pour se mettre en règle avec l'État, on leur fournit l'occasion de réparer leur faute, sans courir le risque d'être traités comme des déserteurs. C'est dire qu'ils aggraveraient leur sort et provoqueraient l'application de sanctions sévères, s'ils ne profitaient pas de la bienveillance qu'on leur manifeste. Il faut savoir gré au colonel Ralston de la modération qu'il apporte à l'application d'une loi dont la nécessité ne doit faire de doute pour personne. Le ministre de la Guerre tient évidemment compte des circonstances atténuantes qui expliquent sans l'excuser le retard apporté par quelques centaines de jeunes gens à répondre aux précédents appels de l'autorité militaire. Il n'y a pas que l'honneur de son nom et les inconvénients personnels à considérer dans cette affaire de conscience et de patriotisme. On n'est pas sans savoir que de graves ennuis pourraient s'ensuivre du refus d'obtempérer à un ordre aussi grave. Les familles en souffriraient, partant toute la population. Dans les circonstances, c'est accomplir un devoir de justice que de se soumettre sans plus d'hésitation à une obligation qui incombe à la jeunesse de tous les pays belligérants.

Un diplomate l'a échappé belle

Haverford, Penn., 7. — (P.A.) Le commandeur George H. Earle, ancien ministre américain en Bulgarie, a failli être atteint par la balle d'un franc-tireur à Casablanca au cours de l'occupation de l'Afrique du Nord par les Alliés, ont déclaré hier des membres de sa famille. La balle frappa à deux pieds du commandeur alors qu'il déambulait dans la rue.

L'Unbeaten est perdu

Londres, 17. (P.C.) — L'Amiral a annoncé hier soir la perte du sous-marin britannique "Unbeaten". D'après les registres, l'Unbeaten est un vaisseau de fabrication récente. Aucun détail n'a été donné encore, au sujet de son équipage.

El Agheila dépassé de 100 milles

Les éléments avancés de l'armée de Montgomery auraient atteint un point situé à 100 milles à l'ouest d'El Agheila. — Un violent combat livré par l'arrière-garde de Rommel. — En Tunisie.

Londres, 17. — (P.A. — Par E. C. Daniel, de la Presse Associée) — Des colonnes anglaises avancées ont eu un important engagement avec l'arrière-garde du maréchal Erwin Rommel dans le désert "quelque part à l'ouest d'El Agheila", et fait un certain nombre de prisonniers, mandiant hier soir des rapports du Caire, alors que l'attaque aérienne alliée dirigée contre l'axe en Tunisie et en Libye continuait de s'intensifier.

Berlin admit qu'un engagement avait eu lieu quand l'agence DNE radiodiffusa, évidemment à l'intention de l'étranger, que la 8e armée anglaise avait perdu 20 tanks dans une bataille de plusieurs heures. La force aérienne alliée soutient sans relâche l'effort des troupes de terre du général Sir Bernard Montgomery, attaquant continuellement les forces axistes qui reculent.

Pour la première fois, semble-t-il, un désordre s'est manifesté dans la retraite jusqu'ici ordonnée des colonnes de Rommel. Des embouteilla-

ges causés par les attaques aériennes alliées au cours de la nuit persistèrent durant des heures et offrirent aux pilotes alliés revenant à l'attaque au lever du jour de bonnes cibles formées de camions, de tanks et de troupes immobilisées sur la route du littoral ou tassés dans des ravins.

D'après les meilleurs renseignements, les avant-gardes anglaises seraient rendues à un point à 100 milles au-delà d'El Agheila, point de départ de la dernière reculée axiste, soit à 300 milles de Tripoli. Quant à la Tunisie, où les rapports concernant l'action sur terre sont maigres, un commentateur de la R.A.F. a déclaré que les chances de "maintenir grandement en faveur des Alliés" dans la lutte engagée pour la maîtrise du ciel africain.

Des nazis faits prisonniers ont déclaré que leurs compagnons d'armes manquaient d'essence et de munitions, preuve de l'efficacité des raids effectués contre les dépôts d'approvisionnement de l'ennemi. Hier l'aviation alliée a attaqué de nouveaux ports de Tunis et de La Goulette.

LA NOUVELLE SOLDE

Ottawa, 17. — (P.C.) Voici un tableau comparatif illustrant la différence entre la solde actuelle payée aux soldats et celle qu'ils recevront à partir du 1er janvier, en vertu des changements annoncés hier à Ottawa.

Rang	Ancienne solde	Nouvelle solde
Soldat (à l'enrôlement)	\$1.30	\$1.30
Soldat (après 4 mois)	\$1.30	\$1.40
Soldat (après 6 mois)	\$1.30	\$1.50
Lance-corporal	\$1.50	\$1.60
Lance-bombardiers	\$1.50	\$1.60

La campagne antireligieuse des Allemands s'intensifie

Cette campagne se poursuit spécialement en Hollande contre les Catholiques. — Expulsions massives des religieux des couvents, monastères et missions. — Un hôpital est démantelé.

Londres, 17. — (P.C.) — L'intensification de la campagne allemande contre l'Église catholique en Hollande avec l'expulsion massive des ordres religieux des couvents, monastères et missions, a été signalée hier.

Même l'hôpital catholique Maris

Stella, de Scheveningen, a été forcé de se transporter, avec ses hospitalisés, dans la ville de Zandvoort, province d'Hollande.

Les prêtres de l'ordre du Sacré-Cœur à Berge-op-Zoom ont reçu l'ordre de quitter leur séminaire, qui a été pris par l'autorité militaire allemande. Ils se sont finalement réfugiés dans l'ancienne brasserie Asselberg, dans la même ville.

Ces moines, ayant tenté de rendre la brasserie habitable en emmenant avec eux une partie de leur ameublement du séminaire, ils furent réprimandés par le commandant militaire allemand de l'endroit qui qualifia leur conduite de "blâmable et non chrétienne".

Onze trains nazis déraillent

Londres, 17. — (P.C.) Radio-Moscou annonce que onze trains chargés de troupes allemandes ont déraillé, à la suite d'activités de patriotes français, sur la voie ferrée Paris-Blairitz et la voie Paris-Marseille, au cours de la semaine dernière.

Convention libérale

Winnipeg, 17. — (P.C.) — Le comité exécutif de l'Association libérale du Manitoba, section de la jeunesse, a une assemblée tenue avant-hier soir, à l'endosse une résolution exhortant l'association proprement dite à convoquer une convention dans un avenir rapproché afin de choisir un chef libéral pour la province.

King a 68 ans

Ottawa, 17. — (P.C.) Le premier ministre Mackenzie King a 68 ans aujourd'hui. Hier soir, tout laissait croire qu'il passerait la journée à son pupitre, à travailler comme d'habitude. Un secrétaire du bureau de M. King a déclaré à ce sujet, hier soir, "Il a été tellement affairé toute la journée qu'il n'a pas même donné une pensée à cet anniversaire".

Prix des journaux haussé

New-York, 17. (P.A.) — En raison de l'accroissement des frais de publication plus de la moitié des journaux quotidiens des États-Unis ont augmenté le prix de leur abonnement depuis le début de la guerre, a déclaré hier M. Cranston Williams, gérant général de l'Association des Éditeurs de Journaux américains.

Un relevé qui n'est pas encore complètement révisé par date 648 publications ont augmenté le prix d'abonnement.

Les nippons préparent une contre-attaque aux Salomon

L'absence d'opposition aérienne japonaise lors d'un raid allié sur Bouin laisse croire que l'ennemi se réserve pour un grand coup dans le sud du Pacifique. — Il aurait édifié une nouvelle base aéronavale.

Washington, 17. — (P.A.) Devant l'absence de toute opposition ennemie quand des bombardiers américains s'attaquèrent durement à Bouin, grande base japonaise dans le sud du Pacifique, on s'est demandé où pouvait bien se trouver la force aérienne japonaise à cet instant, et si les Nippons ne concentraient pas leurs forces aériennes quelque part pour tenter une nouvelle poussée sur une grande échelle.

On conjecture que les avions japonais gardés à Bouin, dans l'île Bougainville, à 275 milles au nord-ouest de Guadalcanal, étaient peut-être partis en mission de leur côté, ou que les Nippons les conservaient pour une grande attaque.

Un raid sur Mounda, également annoncé hier par le secrétaire de la Marine, était le sixième dirigé contre cette nouvelle base aérienne japonaise.

Le raid sur Mounda, également annoncé hier par le secrétaire de la Marine, était le sixième dirigé contre cette nouvelle base aérienne japonaise.

Un individu a emporté une boîte de téléphone installée dans un poste local, et un autre a creusé dans le sol et enlevé une longueur de tuyau d'aqueduc, laissant l'eau couler.

La Valette, 17. — (P.C.) Un avion ennemi a été détruit hier par des avions de la R. A. F. qui patrouillaient la zone de Malte.

New-York, 17. — (P.A.) Le président Batista de Cuba est parti hier pour Miami, en route pour Havane, après avoir exprimé son affection pour les États-Unis dans un message prononcé à la radio à l'intention de Cuba et de l'Amérique latine.

En quelques lignes

Los Angeles, 17. — (P.A.) M. et Mme Spangler Arlington Brugh ont demandé en cour supérieure, hier, à changer leurs noms. M. Brugh a déclaré vouloir s'appeler Robert Raylor, et Mme Ruby Stevens Brugh opta pour Barbara Stanwyck, les noms sous lesquels ils sont connus à l'écran.

Marion, C. N., 17. — (P.A.) Un cultivateur des montagnes a trouvé une limite à son patriotisme. "J'essaie de faire ma part avec patriotisme", dit-il après avoir juré que lui et sa famille se conformeraient au rationnement du sucre, "mais je suis marié et j'ai huit enfants. Je me demande si je pourrais acheter autant de sucre que semaine".

Winston-Salem, 17. — (P.A.) On vole de tout en temps de guerre. Un individu a emporté une boîte de téléphone installée dans un poste local, et un autre a creusé dans le sol et enlevé une longueur de tuyau d'aqueduc, laissant l'eau couler.

La Valette, 17. — (P.C.) Un avion ennemi a été détruit hier par des avions de la R. A. F. qui patrouillaient la zone de Malte.

La vente des liqueurs alcooliques en entrepôt sera désormais contingentée

Le premier ministre King annonce que la quantité de liqueurs en entrepôt qu'on pourra sortir des réserves sera diminuée de façon draconienne. — Pas d'annonces dans les journaux. — Les heures de vente.

Ottawa, 17. (P.C.) — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé hier soir une forte diminution de la quantité de boissons alcooliques qui pourront être sorties des réserves, de même que la prohibition des annonces de boissons et de bière pour la durée de la guerre.

Parlant au réseau national de Radio-Canada sur la question de la tempérance, le premier ministre annonça ce qui suit:

1. — Diminution de la quantité des liqueurs alcooliques devant sortir des réserves au cours de l'année commencée le 1er novembre 1942, sur les douze mois antérieurs, d'après les pourcentages suivants: bière, 10 pour cent; vin, 20 pour cent; spiritueux, 30 pour cent.

2. — Prohibition de toute annonce de boissons pour la durée de la guerre, après une période d'ajustement de six semaines.

3. — Diminution du contenu alcoolique de tous les spiritueux distillés à plus de 30 pour cent au-dessous de la preuve, à compter du jour où les approvisionnements actuellement empaquetés et prêts à être vendus seront épuisés.

4. — Défense de renforcer le vin avec des spiritueux distillés.

5. — Demande aux gouvernements provinciaux d'abréger les heures de

vente à au plus huit heures par jour.

Le premier ministre dit qu'un arrêté ministériel fut adopté dans la journée donnant suite à un ordre du Revenu national de diminuer la quantité de l'alcool sortie des réserves pour consommation.

Il ajouta que ces mesures étaient adoptées "comme moyen de réaliser un effort de guerre total". Il dit que la consommation des boissons alcooliques a considérablement augmenté depuis le début de la guerre — spiritueux, 37 pour cent; vin, 25 pour cent, et la bière, plus de 60 pour cent.

"Cette augmentation de la consommation", dit-il, "est largement un résultat direct du plus grand pouvoir d'achat créé par les dépenses de guerre".

Parlant de l'annonce des boissons, le premier ministre dit qu'il ne serait plus nécessaire de promouvoir la vente de ces produits, si les ventes et la consommation doivent être diminuées.

Après une période d'ajustement de six semaines, c'est-à-dire à partir du 1er février 1943, toute annonce de boissons dans le Canada sera prohibée.

Le premier ministre invita ensuite le peuple à donner l'exemple de la tempérance.

Attaques des Américains en Birmanie

New-Delhi, Inde, 17. (P.C.) — Les bombardiers et les avions de combat américains, pénétrant loin dans la Birmanie occupée par les Japonais, ont attaqué des installations ferroviaires, ont atteint un quartier général ennemi avancé, et frappé à plusieurs reprises un convoi de canons et un canon automobile, a-t-on annoncé, hier soir.

Un communiqué, émis par les quartiers généraux américains de l'Air en Chine, en Birmanie et aux Indes, mentionnait qu'aucune perte en hommes ou en appareils n'avait été enregistrée durant ces attaques en série, commencées dimanche dernier.

Des bombardiers de la 10e force aérienne, dont la base est aux Indes, ont fait une patrouille offensive, au-dessus du nord de la Birmanie, dimanche, et ils ont mis le feu à des wagons de marchandises à Namti.

Les bombardiers et les avions de combat ont effectué une autre sortie le lendemain, et ils ont attaqué des installations ennemies à Myingyan, une jonction de chemin de fer près de Mandalay. On n'a pas encore pu savoir les résultats de ces dernières opérations, a-t-on déclaré.

Darlan demande aux Français de tout mettre en oeuvre pour vaincre l'axe

Appel aux mineurs des pays libres

Londres, 17. — (P.C.) La Fédération internationale des Mineurs a publié, hier, un manifeste dans lequel elle demande aux mineurs des pays libres de "faire leur part dans la production du charbon afin que leurs frères ne soient pas à court des munitions d'attaque".

Le manifeste dit que la production du charbon est un élément basique de la production de guerre.

L'amiral Darlan dit que s'il collabora avec l'axe, c'est qu'il fut forcé de le faire. — "J'étais espionné". — Après la guerre, la France se choisira le régime de son choix. — Aucune ambition personnelle.

Q. G. allié en Afrique du Nord, 17. — (P.A.) — Par Wes Gallagher, de la Presse Associée) L'amiral Jean Darlan a déclaré, au cours d'une conférence de presse, hier, que "les Français en Afrique, avec les Alliés, doivent faire un effort militaire maximum pour vaincre l'Allemagne et l'Italie".

L'ancien commandant de toutes les forces armées de Vichy rejeta toute idée d'ambition personnelle comme motif de son association avec les Alliés et il dit qu'une fois libéré du joug axiste "le peuple français décidera librement de la forme de gouvernement et de la politique nationale qu'il voudra avoir".

(Reuters dit qu'il déclara aux journalistes anglais et américains.)

(Suite à la page 11, 5e col.)

La déclaration de Darlan provoque une controverse

Les Anglais sont stupéfaits de l'affirmation à l'effet que l'amiral aurait été forcé de collaborer avec l'axe. — L'opinion de Shinwell.

Londres, 17. — (P.C.) La déclaration officielle de l'amiral Jean Darlan en Afrique du Nord a provoqué, hier soir, des réactions allant de la stupeur à l'incrédulité, et réveille la controverse engagée au sujet de son accord avec le lieutenant-général Dwight D. Eisenhower, commandant américain des forces alliées en Afrique du Nord.

La majorité des Anglais interprètent sa déclaration comme un effort pour réitérer la critique dirigée contre sa position actuelle, et son intention avouée de rentrer dans la vie privée après la guerre est considérée par beaucoup comme une tentative pour amener l'opinion publique à accepter cet arrangement.

M. Emanuel Shinwell, député travailliste anglais et ardent critique de la collaboration avec Darlan, a déclaré: "Darlan ne doit être considéré que sous l'angle des services qu'il peut rendre. Lorsque nous aurons réussi en Afrique du Nord, nous pourrions disposer de Darlan comme nous l'entendrons".

Un porte-parole de l'organisation des Français combattants du général de Gaulle a fait les commentaires suivants: "Toute sa carrière (Darlan) a démontré que ses seuls motifs sont des motifs personnels."

La population de l'Afrique a opté pour le libéralisme

C'est ce que déclare le président Roosevelt. — Il commentait la déclaration de Darlan. — Légères différences dans le texte du président et celui de Darlan. — Le totalitarisme.

Washington, 17. — (P.A.) — Le président Roosevelt a déclaré hier que les populations de l'Afrique du Nord "se sont définitivement ralliées du côté du libéralisme contre tout ce que l'axe représente au point de vue gouvernemental".

M. Roosevelt a publié le texte d'une déclaration dans laquelle l'amiral Jean Darlan, haut commissaire français en Afrique-nord, renonçait à toute ambition personnelle. Darlan a également déclaré que l'Afrique-nord "doit faire un effort maximum pour la défaite de l'Allemagne et de l'Italie" et il a exprimé l'espoir que, lorsque la France sera libérée, ses futurs leaders "seront choisis par le peuple

français lui-même et par lui seul".

On a noté de légères différences entre le texte remis à Washington et celui transmis par les quartiers généraux alliés en Afrique-nord. En guise de préambule, le président Roosevelt a déclaré: "Depuis le 8 novembre, le peuple de l'Afrique du Nord a fait beaucoup à l'appui de l'effort de guerre des nations unies, en agissant ainsi, s'est définitivement ralliée du côté du libéralisme contre tout ce que l'axe représente au point de vue gouvernemental. Je suis informé à ce sujet par le général Eisenhower que l'amiral Darlan exprime l'espoir que, lorsque la France sera libérée, ses futurs leaders "seront choisis par le peuple

français lui-même et par lui seul".

On a noté de légères différences entre le texte remis à Washington et celui transmis par les quartiers généraux alliés en Afrique-nord. En guise de préambule, le président Roosevelt a déclaré: "Depuis le 8 novembre, le peuple de l'Afrique du Nord a fait beaucoup à l'appui de l'effort de guerre des nations unies, en agissant ainsi, s'est définitivement ralliée du côté du libéralisme contre tout ce que l'axe représente au point de vue gouvernemental. Je suis informé à ce sujet par le général Eisenhower que l'amiral Darlan exprime l'espoir que, lorsque la France sera libérée, ses futurs leaders "seront choisis par le peuple

DECEMBRE											
D	L	M	M	J	V	S					
6	7	8	9	10	11	12					
13	14	15	16	17	18	19					
20	21	22	23	24	25	26					
27	28	29	30	31							

76e année — No 186

L'ÉVENEMENT JOURNAL

QUEBEC, JEUDI 17 DECEMBRE 1942

Chaque soir à CHRC

notre reporter vous donne, à 11 heures, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans

"L'ÉVENEMENT-JOURNAL"

DOUZE PAGES

Le roi et Churchill félicitent le Canada de son effort aéronautique

A l'occasion du troisième anniversaire du plan d'entraînement aéronautique. — M. King et M. Power font l'historique du plan. — Difficultés croissantes dans son exécution. — Pour la victoire totale.

Ottawa, 17. (P.C.) — Le roi George, dans un message au premier ministre Mackenzie King à l'occasion du troisième anniversaire du plan d'entraînement aéronautique, a décrit ainsi le plan: "C'est, peut-être, le point le plus frappant du magnifique effort de guerre que le Canada a donné dans plusieurs domaines pour gagner la guerre".

M. King a rendu public le message du roi en même temps qu'un autre, du premier ministre Churchill, celui-ci, qui remerciait le gouvernement et le peuple du Canada de leurs efforts pour l'établissement de ce plan. Des déclarations par M. King et le ministre de l'Air, M. Power, ont également marqué le troisième anniversaire du plan.

L'enlèvement de la neige municipalisé sur ce terrain

En dépit de la position ambiguë du quartier-champignon édifié à St-Malo par la Wartime Housing, les échevins décident de municipaliser l'enlèvement de la neige. — Problèmes ardu à résoudre.

En dépit de la situation ambiguë, dans laquelle se trouve le groupe de maisons construites par la Wartime Housing Ltd., à St-Malo, les échevins ont décidé, hier, au comité administratif, de municipaliser l'enlèvement de la neige dans les rues temporaires de ce quartier-champignon, afin de protéger efficacement les citoyens qui y vivent.

Un problème se présentait en effet au point de vue de la procédure. D'abord, les autorités de la Wartime Housing n'ont fait aucune demande de dans ce sens. Mais, le département de l'aqueduc a installé un service d'eau sur les lieux. Si un incendie éclatait dans ces maisons, il faudrait que les voies soient libres pour l'accès des voitures de la brigade des incendies. La ville a donc décidé de municipaliser l'enlèvement de la neige.

Par ailleurs, elle ne pouvait citer dans le règlement à cet effet, les rues qui sont municipalisées parce que, au point de vue légal, ces rues n'ont pas été déclarées comme appartenant à la ville. Les rues Churchill, Roosevelt, Vanier, etc., que l'on a créées dans ce petit village, n'ont pas été verbalisées. Ce sont des appellations créées par les propriétaires des lieux à l'intérieur d'un terrain privé, si grand et si peuplé soit-il.

La question des autobus étudiée par les échevins

Le problème du service des autobus au carré Jacques-Cartier a fait l'objet d'un débat, hier, au comité administratif. — Des propositions. — Le stationnement sur le boulevard Charest. — Projet de M. Matte.

Les échevins ont étudié hier le problème du stationnement dans le carré Jacques-Cartier et celui du service des autobus au carré Jacques-Cartier. Plusieurs suggestions ont été soumises par les échevins du quartier St-Roch. M. Jos. Matte et M. Alphonse Boutet.

La question s'est posée quand on a donné lecture d'une lettre proposant l'imposition d'un stationnement gratuit au trottoir dans le carré Jacques-Cartier. M. Matte, appuyé par la plupart de ses collègues, a soumis que le stationnement en biais était plus propre à accommoder le plus grand nombre de voitures possible. On s'est rendu à cette suggestion. Incidemment, on a également décidé de ne pas permettre le stationnement sur une rive de la rue Hermine, à St-Sauveur.

Quant à la question des autobus au carré Jacques-Cartier, M. Boutet a suggéré que les autobus de L. Molliou et de la Canadienne prennent leurs passagers le long de la rue Jacques-Cartier au lieu de la rue St-Joseph.

Prévoyant des objections de la part du propriétaire de l'hôtel St-Roch, l'échevin Matte déclara que le problème serait définitivement résolu si l'on réalisait immédiatement le projet de conversion de la Place Jacques-Cartier en un vaste square où l'on éliminerait les carrefours de verdure pour ne laisser que le monument du dévouement du Canada, au centre du square, avec un léger entourage de verdure.

Ce projet doit être réalisé dès ce printemps. Entre temps, M. Matte propose que l'on nivelle le terrain sans se donner le trouble de poser immédiatement l'asphalte, que la neige durcie remplacera bien. De cette façon, les autobus pourraient circuler sur le terrain actuellement occupé par le carré de verdure, comme ils le feront d'ailleurs le printemps prochain, quand on aura éliminé le tout pour créer un grand square uni. La suggestion a été prise en considération.

Lorsque vous vous sentez fatigué, vous avez besoin d'un stimulant rapide. C'est alors qu'une tasse de délicieux concentré de boeuf BOVRIL

"est vraiment à la hauteur"

"DU RECONFORT EN TASSE"

Du plasma expédié à St-Jean, Terre-Neuve

Moncton, 17. (Spéc.) — Une grande quantité de plasma servant à la transfusion du sang, venant de Montréal et d'Ottawa, ainsi que des remèdes et autres articles médicaux, expédiés de Boston, Toronto et Winnipeg, ont été envoyés à St-Jean, Terre-Neuve, par messagerie d'Air-Canada, pour les blessés dans l'incendie de la Hütte des Chevaliers de Colomb, samedi soir dernier.

Le cabinet va siéger deux fois cette semaine

Le cabinet provincial tiendra deux séances, cette semaine, sous la présidence de l'hon. Adélard Godbout. La première a eu lieu hier après-midi, à 3 heures, et les ministres ont délibéré pendant environ trois heures. Une autre séance aura lieu aujourd'hui.

Le premier ministre nous a déclaré, avant la réunion d'hier, que le conseil exécutif continuait l'étude de la législation ministérielle et la préparation du budget pour le prochain exercice financier.

Le cabinet s'ajournera, aujourd'hui, à mercredi de la semaine prochaine, le 23 décembre, et il est possible que cette séance soit la dernière avant les Fêtes. Le premier ministre et ses collègues ne se réuniront, ensuite, qu'après les Rois, en janvier.

Il est possible que la nomination des proposeurs et seconds de l'Adresse en réponse au discours du Trône, à l'Assemblée législative et au Conseil législatif, se fasse la semaine prochaine. L'ouverture de la session du Parlement, on le sait, a été fixée au 2 février prochain.

Incendie à Ottawa

Ottawa, 17. — (P.C.) Vingt et une personnes ont été laissées sans abri et des dommages estimés à \$30,000 ont été causés, hier, quand un incendie, dont on ignore l'origine, envahit un immeuble appartenant à la ville de Wellington. On croit que le feu a originaire dans un café du rez-de-chaussée.

M. Archambault fait enquête à Lévis

M. Archambault, régisseur fédéral du transport, est venu hier matin rencontrer les autorités municipales de Lévis et Lauzon, pour discuter la question de la circulation à certaines heures sur la rue sud. On y remarqua à la réunion tenue à l'hôtel de ville de Lauzon, M. le maire J.-E. Bolduc et MM. les échevins Noé Pilon et Adolphe Leblond. M. le maire L.-S. Durand, de Lévis, un représentant du Wartime Merchant Shipping Ltd. M. H.-E. Weyman, gérant de la Cie des Tramways de Lévis, M. André Tardif, gérant de la maison J.-L. Demers Ltee et M. P.-E. Bégin, industriel, de Lévis.

M. Archambault entendit les suggestions faites par chacune des personnes présentes et dit qu'une visite récente faite dans Lévis et Lauzon, lui constata que la circulation était très dense dans ces deux villes. Le matin et le soir, alors que les ouvriers et les chantières maritimes voyagent, il dit qu'il va falloir en venir à défendre le stationnement sur les principales rues durant ces heures.

M. Archambault s'est rendu aux chantiers maritimes hier après-midi et après avoir de nouveau visité différents endroits dans Lévis et Lauzon, est reparti pour Ottawa. Il est probable qu'une ordonnance fédérale sera rendue publique sous peu concernant la circulation du trafic et le transport dans Lévis et Lauzon.

Le lt-colonel Lorne Devine est de retour

"Les Canadiens en service actif outre-mer sont très contents de leur sort. Ils sont en très bon santé, et ils ont de très bons quartiers d'hiver", déclarait, ces jours derniers, le lt-col. Lorne Devine, de retour d'outre-mer depuis quelques jours. Le lt-col. Devine, qui est le fils de Mme A. Devine, de cette ville, commandait le 7e régiment anti-tank canadien.

Lorsqu'il partit outre-mer, il y a exactement trois ans, le lt-col. Devine avait le commandement de la 57e Batterie, second régiment à quitter Québec pour la Grande-Bretagne. Ce n'est qu'en juillet 1941, qu'il quitta la 57e batterie, pour former une nouvelle unité, le 7e régiment anti-tank canadien.

"Les Anglais sont en général très cordiaux avec les Canadiens, et je me suis fait moi-même de nombreux amis parmi eux", a déclaré le lt-col. Devine, ajoutant qu'il a fréquemment rencontré d'autres Québécois, outre-mer, notamment le capitaine Bryce Scott, le lt A.-R. Moore, le lt Herbie Baker et le sergent-major régimentaire A. Pugh.

Le lt-col. Devine ne sait pas pour quelle période de temps il a été renvoyé au pays. On sait toutefois que c'est à titre d'instructeur, avec le lt-col. Arthur-H. Bickel, R. C. A., de Montréal. On ne sait encore à quel centre d'entraînement il sera affecté.

VANIER A L'HOPITAL

Une dépêche de Montréal nous a appris, hier soir, que le brigadier Georges-P. Vanier, commandant du district militaire de Québec, récemment nommé ministre canadien auprès des Nations Unies, à Londres, est en ce moment au Royal Victoria Hospital, dans la métropole, où il a été transporté, dimanche dernier, souffrant d'une attaque de grippe. Mme Vanier a déclaré, hier soir, que l'état de son mari s'est amélioré, depuis.

"Le Bien-Aimé", une très jolie comédie de J. Deval

Trop peu de Québécois assistent à la représentation d'une des meilleures comédies encore présentées cette année. — Janine Sutto, Jaque Catelain et mesdemoiselles Giroux à l'affiche.

Il est malheureux que le tout Québec ne se soit pas donné rendez-vous au Palais Montcalm, hier soir, à l'occasion de la première québécoise de "Le Bien-Aimé", comédie de Jacques Deval, car cette comédie est certainement la plus fine, la plus délicate que l'on nous ait encore présentée cette année. L'auteur de "Tovaritch" ne nous a pas déçu et les comédiens de l'Arcade ont été magnifiques.

"Le Bien-Aimé" était quasi inconnue à Québec mais les rares spectateurs qui ont osé faire sa connaissance n'ont pas été déçus. Les comédiens, Jacques Deval, a voulu écrire une comédie et il y a réussi, sans toutefois ménager les scènes que l'on pourrait qualifier de tragiques, tant la trahison de Jean Arqueguedieu nous semble odieuse et la douleur de Vivette d'autant plus profonde qu'elle n'est pas méritée. La pièce de Deval est envoiante et le spectateur est charmé par la jeunesse

de Vivette, Janine Sutto, déridée par les attitudes et les réparties amusantes de Nicole, Germaine Giroux, et de Michel Crevalet, Henri Letondal.

L'histoire du "bien-aimé" est celle de Jean Arqueguedieu, jeune artiste partagé entre deux amours: celui d'Alice Félizart et celui qu'il professe pour sa femme Vivette Arqueguedieu. Trop aimé de Vivette, si l'on peut s'exprimer ainsi en parlant de l'amour, Jean est las de se voir admirer par son épouse. Survient Alice Félizart qui tente de le reprendre et y parvient. Jean partira avec elle. C'est alors la lutte entre les deux femmes. Qui l'emportera? Voilà le secret de l'auteur qu'il nous serait indiscret de révéler.

Nous avons rarement vu une comédie aussi juste que celle de Mlle Sutto posséder son art avec tant de perfection. Jolie, gaie, aussi simple (Suite à la page 11, 8e col.)

On ignore la cause de la mort du soldat E. Rodgers

Le Dr Paul-V. Marceau, coronar, rend un verdict de mort accidentelle, au Manège militaire. — Rodgers est mort environ 12 heures après une bagarre entre Canadiens anglais et Canadiens français, au camp Valcartier.

Le soldat Gregg-Anthony-Edward Rodgers, d'Ottawa, est mort accidentellement, des suites des blessures qu'il subit, au cours d'une bagarre entre soldats canadiens-anglais et canadiens-français, samedi soir dernier, dans une cantine du camp Valcartier. C'est ce qui a été déclaré hier matin à l'issue de l'enquête du coronar sur la mort de ce militaire, survenue vers 11 heures, dimanche matin.

Le Dr Paul-V. Marceau, coronar du district, présidait cette enquête, qui avait été préparée par la police militaire, en collaboration avec deux agents de la sûreté provinciale. Aucune procédure ne sera prise à la suite de cette enquête, semble-t-il. En effet, la responsabilité de la mort n'a pu être attribuée à aucun des soldats aux prises, d'après les témoignages entendus. Les soldats se sont battus dans la demi-obscurité. De plus, on n'a pas rapporté que des soldats s'étaient acharnés en particulier sur Rodgers.

Un autre soldat a été battu plus que lui, qui ne semblait pas souffrir de blessures graves. Il se fit passer à un doigt, après la bataille, et ce n'est que plus tard qu'il se plaignit de malaise à l'estomac. Lorsque le médecin mandat d'urgence fut arrivé auprès de lui, il était déjà mort. Le Dr André Simard, médecin-juriste, a déclaré à l'enquête qu'il avait subi une dilatation du coeur.

Les autres témoins ont été le lieutenant-colonel Robert-Grant Reid, commandant de l'unité à laquelle appartenait Rodgers; le capitaine J. McKeller, M.D., de l'infirmerie du camp; le caporal Arthur Dubé, du régiment de Lévis; Isidore Salomon, du corps médical; et les soldats J. Hébert et J.-P. Hébert, qui ont été témoins. Il y avait en tout quinze témoins.

Les autres témoins ont été le lieutenant-colonel Robert-Grant Reid, commandant de l'unité à laquelle appartenait Rodgers; le capitaine J. McKeller, M.D., de l'infirmerie du camp; le caporal Arthur Dubé, du régiment de Lévis; Isidore Salomon, du corps médical; et les soldats J. Hébert et J.-P. Hébert, qui ont été témoins. Il y avait en tout quinze témoins.

Trois accusations portées contre le major Lavallée

Trois objections soulevées par la défense contre les trois accusations sont renvoyées par le tribunal. — Le Dr major Lavallée plaide non coupable aux 3 accusations. — Six témoins entendus hier après-midi.

Les objections soulevées contre les trois accusations portées contre le major Ludovic Lavallée, ont été rejetées par le tribunal militaire et le major Lavallée a plaidé non coupable aux trois accusations qui lui ont été faites par le président de la cour martiale générale, le brigadier J.-A. Leclaire, hier.

Le major Lavallée est accusé d'avoir passé des examens médicaux à des jeunes gens mobilisés avant qu'ils aient été examinés par les médecins du conseil des examinateurs, d'avoir reçu de ces personnes divers montants d'argent et d'avoir partagé cet argent avec le capitaine G.-A. Grondin.

Six témoins ont été entendus dans l'après-midi d'hier, l'honorable Eliézer Thériault, le lieutenant-colonel Jules Mercier, le major Louis-Joseph Lacasse, M. Richard Légaré, M. Roland Blouin et M. Alfred Joncas.

Le procès du major Lavallée a commencé hier matin et dès la lecture des accusations les avocats de la défense, le major Yves Vien et Me Antoine Rivard, C.R., ont demandé à la cour de procéder séparément pour chacune des accusations. Ce privilège a été accordé.

Le major Yves Vien a posé la première objection en disant qu'il existe dans la Loi de l'Armée un texte bien spécifique qui prévoit l'offense reprochée à l'accusé en premier lieu et que ce texte n'est pas l'article 40 mentionné dans l'accusation.

Le major Lavallée, dit-il, est accusé d'avoir en une conduite au préjudice du bon ordre et de la discipline militaires, alors que l'arti-

Le plan d'entraînement aéronautique célèbre son troisième anniversaire

\$100 d'amende

Un automobiliste accusé d'avoir conduit son véhicule alors qu'il était dans un état d'ébriété avancé, a été condamné à une amende de \$100 et aux frais par le recorder adjoint Emile Morin, hier matin. L'individu, qui est originaire d'un comté voisin, fut arrêté ces jours derniers, après qu'il eut causé un léger accident dans le boulevard Charest. Il a versé immédiatement le montant de la condamnation.

Une importante réunion du comité catholique

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique se réunira en séance spéciale au Parlement, ce matin, pour étudier des questions de la plus haute importance. Il appert qu'à la lumière des rapports de longueur sur l'établissement primaire dans la province, le comité fera des recommandations au gouvernement sur les réformes à approuver dans le domaine de l'Instruction. On prétend, en certains milieux, que l'une de ces recommandations aurait trait au recours à l'Instruction obligatoire, dans le Québec. Une loi basée sur les décisions du comité catholique serait probablement présentée aux Chambres, lors de la prochaine session.

La séance de ce matin sera présidée par M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, et groupera les évêques et les personnalités laïques qui font partie du comité catholique.

La séance de ce matin sera présidée par M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, et groupera les évêques et les personnalités laïques qui font partie du comité catholique.

B.-E. Leclerc a été réélu président

M. B.-E. Leclerc a été réélu président de la Ligue des Citoyens de St-Roch, Jacques-Cartier et Notre-Dame-de-la-Paroisse, lors d'une assemblée qui a été tenue hier soir, en la crypte de l'église St-Roch.

Les autres officiers élus sont: 1er vice-président, M. Florian Dorval; 2e vice-président, M. Lucien Boivin. Les directeurs sont MM. Geo. A. Drolet, Uric Boivin, Horace Roy, Georges Faucher, P.-S. Proteau, Charles Leflamme, Adélard Drolet, Eugène Bédard, le Dr O. Samson, Alexandre Masse, Georges Normand et Emile Maillet.

L'assemblée était sous la présidence de M. B.-E. Leclerc. La principale question au programme a été l'élection d'un comité exécutif et d'un bureau de direction.

Après la lecture du rapport de la dernière assemblée par le secrétaire, M. Bédard proposa d'appuyer la demande de la section St-Roch de la société St-Jean-Baptiste à l'effet que la Commission Scolaire agrandise la cour actuellement très restreinte et insuffisante, de l'école St-Roch. Après une discussion animée, cette proposition a été adoptée.

Après enquête, dit la lettre de l'Association, il appert que des employés du département de M. Côtelle ont incité les propriétaires de ces postes d'essence à leur donner de l'essence en échange de coupons détachés d'avance.

Se plaignant de l'emploi de ces "stool pigeons", l'Association proteste également contre l'envoi à Québec d'un M. Campbell qui devait rencontrer tous ceux qui avaient été incités par les "stool pigeons" à commettre une offense contre les règlements de la ration de l'essence. Ce monsieur Campbell, dit la lettre, était supposé écouter les raisons des personnes prises ainsi en défaut, mais M. Campbell ne comprenait pas un mot de français et la plupart des accusés ne parlaient pas l'anglais.

L'Association proteste également contre le fait que les accusés ont dû rencontrer M. Campbell séparément, n'ayant aucune chance de se défendre.

L'Association termine sa lettre en demandant à M. Côtelle de suivre l'exemple de la Commission des Prix, qui a des pouvoirs aussi étendus que le régisseur des Huiles, mais n'a pas cru devoir s'en servir.

Au nom du conseil de Québec de l'Association des Marchands-Détailants du Canada, Inc., M. Oscar Plamondon, président du conseil de Québec, vient d'adresser une lettre de protestations à M. G.-R. Côtelle, régisseur des Huiles.

Dans sa lettre, l'Association des Marchands-Détailants se plaint surtout de la procédure suivie dans la fermeture d'une trentaine de postes d'essence de la ville de Québec et des environs.

Après enquête, dit la lettre de l'Association, il appert que des employés du département de M. Côtelle ont incité les propriétaires de ces postes d'essence à leur donner de l'essence en échange de coupons détachés d'avance.

Se plaignant de l'emploi de ces "stool pigeons", l'Association proteste également contre l'envoi à Québec d'un M. Campbell qui devait rencontrer tous ceux qui avaient été incités par les "stool pigeons" à commettre une offense contre les règlements de la ration de l'essence. Ce monsieur Campbell, dit la lettre, était supposé écouter les raisons des personnes prises ainsi en défaut, mais M. Campbell ne comprenait pas un mot de français et la plupart des accusés ne parlaient pas l'anglais.

L'Association proteste également contre le fait que les accusés ont dû rencontrer M. Campbell séparément, n'ayant aucune chance de se défendre.

L'Association termine sa lettre en demandant à M. Côtelle de suivre l'exemple de la Commission des Prix, qui a des pouvoirs aussi étendus que le régisseur des Huiles, mais n'a pas cru devoir s'en servir.

L'Association proteste également contre le fait que les accusés ont dû rencontrer M. Campbell séparément, n'ayant aucune chance de se défendre.

L'Association termine sa lettre en demandant à M. Côtelle de suivre l'exemple de la Commission des Prix, qui a des pouvoirs aussi étendus que le régisseur des Huiles, mais n'a pas cru devoir s'en servir.

L'Association proteste également contre le fait que les accusés ont dû rencontrer M. Campbell séparément, n'ayant aucune chance de se défendre.

L'Association termine sa lettre en demandant à M. Côtelle de suivre l'exemple de la Commission des Prix, qui a des pouvoirs aussi étendus que le régisseur des Huiles, mais n'a pas cru devoir s'en servir.

L'Association proteste également contre le fait que les accusés ont dû rencontrer M. Campbell séparément, n'ayant aucune chance de se défendre.

L'Association termine sa lettre en demandant à M. Côtelle de suivre l'exemple de la Commission des Prix, qui a des pouvoirs aussi étendus que le régisseur des Huiles, mais n'a pas cru devoir s'en servir.

Le Canada, avec ce plan, est devenu le réservoir d'aviateurs pour l'empire. — Le plan a coûté au delà de \$1,750,000,000. — La contribution du Canada. — Projet ambitieux mené à bonne fin.

(Par Frank Flaherty, correspondant de la Presse Canadienne) Ottawa, 17. (P.C.) — Trois ans après sa fondation, le Plan d'Entraînement Aérien du Commonwealth britannique paie de gros dividendes aux Nations Unies sous la forme d'une vaste puissance aérienne toujours grandissante.

Le plan a trois ans aujourd'hui. En ce jour de 1939, des représentants de quatre nations britanniques se rencontrèrent dans une chambre d'Ottawa et mirent leur signature au bas de l'accord d'Entraînement aérien qui entra en force.

Le but, alors, comme l'a dit le premier ministre Mackenzie King, était de créer une force aérienne assez puissante pour écraser l'Allemagne hitlérienne. Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni devaient fonder ensemble leurs organisations d'entraînement aérien et placer le tout sur le sol canadien et sous la direction du Corps d'Aviation Royal Canadien.

La décision ainsi prise, à laquelle s'ajoute une autre décision du

Les choses ne tournèrent pas comme les proposeurs du plan l'avaient prévu. Ils prévoyaient une guerre dans laquelle les armées de terre françaises et britanniques pourraient contenir les Allemands dans l'ouest pendant que les nations alliées batailleraient une force aérienne pouvant participer à une offensive environ un an après.

Les armées de terre ne tinrent pas. La France fut défaite et la puissante force aérienne allemande vint en position de lancer une attaque aérienne dévastatrice contre le Royaume-Uni. La Grande-Bretagne devint incapable de fournir les avions nécessaires à l'expansion de l'entraînement au Canada.

À printemps et au début de l'été de 1940, les gouvernements étaient confrontés avec ce problème: Lancer tous les aviateurs et tous les avions disponibles dans la bataille, le s'ajoute une autre décision du

Des efforts en ce sens sont faits par M. George Gray, régisseur du transport. — Une déclaration de C.-D. Howe à ce sujet, à Montréal. — Coopération volontaire des exploitants pour mettre le plan en vigueur.

Ottawa, 17. — (P.C.) Les services de taxis dans chaque ville seront mis en commun et fonctionneront au moyen d'un seul central téléphonique si les efforts actuellement faits par M. George Gray, régisseur du Transport, doivent être couronnés de succès, a-t-on laissé entendre hier.

Le ministre des Munitions, l'hon. M. Howe, dans une allocution prononcée à Montréal avant-hier soir, fit allusion à ce plan de mise en commun. Discutant la situation du taxi d'une manière générale, il dit: "Le problème est difficile, mais le service du taxi ne peut pas être maintenu avec les méthodes ruineuses d'aujourd'hui".

On croit savoir que l'on cherche à obtenir la coopération volontaire des exploitants de taxis pour l'introduction de ce plan. En utilisant un seul central téléphonique pour l'envoi des voitures, les taxis pourraient être envoyés du poste le plus rapproché et l'on éliminerait de longues courses d'un bout à l'autre d'une ville. Ce système permettrait aussi au même taxi de prendre deux ou trois passagers du même coup.

Coldwell relève certaines déclarations de J. Bracken

Le leader de la C. C. F. qualifie de disgracieux certains propos du nouveau chef conservateur progressiste. — Au sujet de la démission de son ministre, N.-S. Farmer.

Ottawa, 17. — (P.C.) M. M.-J. Coldwell, leader national de la C. C. F., a qualifié hier de "disgracieux" certaines déclarations du premier ministre John Bracken, nouveau leader du parti progressiste-conservateur dans l'arène fédérale, au sujet de la démission de l'hon. S.-J. Farmer, ministre du Travail dans le cabinet de coalition de M. Bracken qui fut véritablement progressiste.

au Manitoba et leader de la C. C. F. à la Législature manitobaine. M. Coldwell a déclaré que la direction nationale du parti conservateur avait soutenu la démission de M. Farmer du cabinet de coalition, parce qu'il était devenu "de plus en plus évident que M. Bracken n'avait aucune intention de réaliser au Manitoba un programme quelconque qui fût véritablement progressiste".

Le leader de la C. C. F. qualifie de disgracieux certains propos du nouveau chef conservateur progressiste. — Au sujet de la démission de son ministre, N.-S. Farmer.

Ottawa, 17. — (P.C.) M. M.-J. Coldwell, leader national de la C. C. F., a qualifié hier de "disgracieux" certaines déclarations du premier ministre John Bracken, nouveau leader du parti progressiste-conservateur dans l'arène fédérale, au sujet de la démission de l'hon. S.-J. Farmer, ministre du Travail dans le cabinet de coalition de M. Bracken qui fut véritablement progressiste.

Le leader de la C. C. F. qualifie de disgracieux certains propos du nouveau chef conservateur progressiste. — Au sujet de la démission de son ministre, N.-S. Farmer.

Ottawa, 17. — (P.C.) M. M.-J. Coldwell, leader national de la C. C. F., a qualifié hier de "disgracieux" certaines déclarations du premier ministre John Bracken, nouveau leader du parti progressiste-conservateur dans l'arène fédérale, au sujet de la démission de l'hon. S.-J. Farmer, ministre du Travail dans le cabinet de coalition de M. Bracken qui fut véritablement progressiste.

Le leader de la C. C. F. qualifie de disgracieux certains propos du nouveau chef conservateur progressiste. — Au sujet de la démission de son ministre, N.-S. Farmer.

Ottawa, 17. — (P.C.) M. M.-J. Coldwell, leader national de la C. C. F., a qualifié hier de "disgracieux" certaines déclarations du premier ministre John Bracken, nouveau leader du parti progressiste-conservateur dans l'arène fédérale, au sujet de la démission de l'hon. S.-J. Farmer, ministre du Travail dans le cabinet de coalition de M. Bracken qui fut véritablement progressiste.

Le leader de la C. C. F. qualifie de disgracieux certains propos du nouveau chef conservateur progressiste. — Au sujet de la démission de son ministre, N.-S. Farmer.

Ottawa, 17. — (P.C.) M. M.-J. Coldwell, leader national de la C. C. F., a qualifié hier de "disgracieux" certaines déclarations du premier ministre John Bracken, nouveau leader du parti progressiste-conservateur dans l'arène fédérale, au sujet de la démission de l'hon. S.-J. Farmer, ministre du Travail dans le cabinet de coalition de M. Bracken qui fut véritablement progressiste.

Le leader de la C. C. F. qualifie de disgracieux certains propos du nouveau chef conservateur progressiste. — Au sujet de la démission de son ministre, N.-S. Farmer.

Ottawa, 17. — (P.C.) M. M.-J. Coldwell, leader national de la C. C. F., a qualifié hier de "disgracieux" certaines déclarations du premier ministre John Bracken, nouveau leader du parti progressiste-conservateur dans l'arène fédérale, au sujet de la démission de l'hon. S.-J. Farmer, ministre du Travail dans le cabinet de coalition de M. Bracken qui fut véritablement progressiste.

Le leader de la C. C. F. qualifie de disgracieux certains propos du nouveau chef conservateur progressiste. — Au sujet de la

La recette du Timbre de Noël atteint \$9,254.47

Il manque encore \$5,000 pour toucher l'objectif de \$15,000 pour la région. — Le succès dépend de la bonne volonté et de l'esprit social de chacun. — 6,000 personnes ont envoyé leurs contributions.

La campagne du Timbre de Noël augmente le pèril tuberculeux. Pour progresser lentement mais sûrement vers son objectif de \$15,000.

Actuellement près des deux tiers de ce montant ont été souscrits mais il reste encore \$5,000 à trouver. Le succès complet dépend donc de la bonne volonté de tous et de chacun. Est-ce que les québécois ne voudront pas soutenir de leurs deniers les œuvres qui ont la mission d'empêcher le fleau de faire encore plus de ravages dans notre cité. N'oublions pas qu'aucun foyer n'est à l'abri tant que la communauté entière n'est pas suffisamment protégée; n'oublions pas que la guerre

Aux Sciences sociales

Les cours suivants seront donnés ce soir, à l'Ecole des Sciences sociales: section industrie-finance, 1^{re} et 2^e années. Le Dr Wilfrid Leblond traitera d'hygiène industrielle, à 8 heures, et M. J.-P. Guimont parlera des valeurs immobilières, à 9 heures; dans la section des études coopératives, M. Gérard Fillion, de Montréal, parlera de 8 à 10 heures, des mutuelles-incendie.

Les anciens de l'université d'Ottawa

La réunion mensuelle des Anciens de l'Université d'Ottawa s'est tenue hier soir, au Old Homestead, sous la présidence de M. Louis Coderre, sous-ministre.

Le conférencier invité était le R. P. Morisset, bibliothécaire de l'Université d'Ottawa, bachelier de l'Université Columbia, L.D.C. en droit canon, et directeur des cours à la bibliothèque de l'Université d'Ottawa.

Le R. P. Morisset, qui prononça sa conférence après le banquet, parla principalement sur l'organisation de la bibliothèque qu'il dirige.

Le Père Morisset suggéra aux Anciens de l'Université de faire partie de cette Société des Amis de la Bibliothèque.

Une lettre recommandant la création d'une commission de la mobilisation de guerre, qui serait un organisme civil chargé de contrôler la production de guerre. Murray a accusé la United States Steel et la Republic Steel d'avoir gaspillé du nickel et il a affirmé que la nouvelle usine de plaques blindées qui projette de construire la Republic Steel, à Gary, Indiana, éliminera plusieurs petites aciéries de l'effort de guerre.

Le sous-secrétaire Patterson a défini de la sorte les fonctions des agences civiles: "fournir un appui visionnaire à ceux des matériaux les plus nécessaires, les commodités pour la production d'articles à demi terminés qui sont requis pour les items militaires, le contrôle administratif du flot des matériaux bruts et, enfin, l'élimination des exigences en matériel pour des fins non essentielles."

Dans son témoignage devant le comité sénatorial qui enquête sur le programme de défense nationale, Patterson a dit que les agences civiles doivent être chargées de fournir les matériaux, de diriger leur distribution aux endroits propices et de voir à ce qu'il en reste assez pour pouvoir aux besoins des civils, en laissant la production militaire proprement dite aux militaires.

De son côté, le comité sénatorial des petites industries a reçu Philip Murray, président du C.I.O.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Les photos prises à Toulon sont éloquentes, dit Londres

Mais elles ne permettent pas de se faire une idée exacte des pertes subies par la marine française. — L'héroïsme des équipages français est loué. — Communiqué de l'Amirauté.

Londres, 17. — (P.C.) L'Amirauté a déclaré hier soir que les photos prises par la R.A.F. de la flotte française sabordée à Toulon témoignent de l'empressement avec lequel les marins français accomplissent leur pénible tâche, mais elle a ajouté que ces photos seules ne permettent pas d'établir une liste exacte des résultats du sabotage.

Ces photos furent prises le 28 novembre, au lendemain de l'entrée des Allemands dans le port de Toulon pour occuper la dernière parcelle encore libre du territoire français; geste qui provoqua immédiatement le sabotage de la flotte. "Plusieurs vaisseaux brûlaient encore, de sorte que la fumée obscurcissait une partie de la scène", dit l'Amirauté.

"La destruction qui a pu être causée dans certains cas à l'intérieur des vaisseaux ne peut pas être enregistrée au moyen de photos aériennes", ajoute le communiqué.

"Ainsi, le pont supérieur du cuirassé Strasbourg n'est pas submergé, mais tout laisse croire que le vaisseau repose sur le fond".

Chicago, 17, (P.A.) — Herbert Hoover, ancien président des Etats-Unis, a proposé hier soir que les mouvements de paix après la guerre soient divisés en deux phases: composer une paix préliminaire suivie d'une période consacrée à l'étude de la solution des problèmes qui se poseront.

"L'essence de sa proposition, c'est que nous n'ayons pas d'armistice, pas de conférence générale de paix, comme Versailles, mais que nous réalisions notre entreprise de paix en deux phases", a-t-il expliqué.

"La première phase consisterait en une paix conditionnelle instantanée qui tournerait le monde vers une convalescence économique, politique et spirituelle, sans les délais de notre dernière expérience. Ensuite, le monde pourrait prendre le temps de se refroidir et de rechercher une à une et séparément les solutions nécessaires à une paix durable".

Il a suggéré que les problèmes séparés soient négociés par des commissions séparées représentant les nations dominantes, comme prélude à l'action de leurs gouvernements.

M. Hoover a également affirmé que les Etats-Unis devront coopérer avec leurs alliés dans le but de

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

Il est entendu qu'un marchand peut réserver pour sa clientèle des objets dont l'approvisionnement se fait plus rare. Mais, il doit les distribuer proportionnellement aux achats faits antérieurement par chacun de ses clients. Le fait d'imposer des conditions spéciales de vente est un procédé qui n'est pas reconnu par la loi.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre sévira si ces pratiques, ayant pour effet de créer une distribution injuste des marchandises, ne cessent pas.

Condoléances

Le Barreau de Québec a appris avec un vif regret la mort du sénateur Georges Parent, président du Sénat canadien. Une motion de condoléances a donc été adoptée par les membres du Barreau désireux d'exprimer toute leur sympathie à l'égard de la famille du regretté disparu.

L'Union libérale Laurier a aussi exprimé ses condoléances à la famille de feu le sénateur Parent, qui a représenté pendant 20 ans la division de St-Sauveur à la Chambre des Communes.

Hangars ravagés par le feu, rue St-Stanislas

Des hangars, attenants à des logements de la rue Saint-Stanislas, ont été ravagés par le feu, à bonne heure, hier matin. La fumée épaisse qui s'est dégagée des dépendances a obligé les occupants des logements situés à 30 et 30½, rue St-Stanislas. Mme Xavier Nadeau, Mme (Vve) Charles Guérin, et MM. Omer Guillemette, P. Vaillancourt et Arsène Sagala. Trois jeunes gens, qui se trouvaient sur les lieux, ont aidé efficacement les résidents à se guider à travers l'épaisse fumée. Ce sont MM. Maurice Pettigrew, Alphonse Gousse et Pierre Amyot. Les pompiers de quatre postes rétropondèrent à une alarme, sonnée vers quatre heures, hier matin. Trois jets d'eau à fort rendement durèrent être installés.

Le lieu de l'incendie est situé tout près de l'ancienne église Wesley, mais les flammes n'ont pas menacé sérieusement cette construction.

L'ancien président a ajouté que la déclaration de paix conditionnelle devrait comprendre les points suivants:

- 1) Le désarmement total de l'ennemi;
- 2) La désignation des frontières provisoires des nations;
- 3) L'organisme pour le rapatriement des prisonniers et des civils chassés de leurs demeures;
- 4) La disparition du blocus économique des l'instants où l'ennemi aura déposé les armes;
- 5) L'organisation immédiate des moyens pour combattre la famine, la peste et pour aider à la reconstruction des pays dévastés.

Le camphre est utilisé non seulement dans les pharmacies mais aussi dans la préparation des films de vues animées.

Giraud fut l'artisan du pacte Eisenhower-Darlan

Le Daily Mail affirme que l'entente conclue entre l'amiral et le commandant allié en Afrique fut l'oeuvre du célèbre général français. — Simple reconnaissance "de facto".

Londres, 17. — (P.C.) Le Daily Mail annonce en dépêche de Madrid, laquelle cite des rapports provenant d'Alger, que l'Angleterre a arrêté une "entente pratique" avec Darlan surtout comme conséquence de l'intervention du général français Henri Honoré Giraud.

"Cette entente ne constitue d'aucune manière la reconnaissance d'aucun droit administratif permanent de Darlan", dit la dépêche. "Elle reconnaît, toutefois, sa position 'de facto' et elle subordonne tout à l'objectif commun qui est d'organiser l'Afrique nord-occidentale pour gagner la guerre."

"Il est admis que depuis que Darlan est entré en scène il s'est appliqué à obtenir les meilleurs résultats."

Le sergent Keane est promu. Le sergent d'aviation Henry N. Keane, fils de M. et Mme Henry Keane, 50, Ste-Julie, Québec, vient d'obtenir une commission d'officier-pilote dans le C. A. R. C. outre-mer. Le jeune Keane s'est distingué en prenant part à un grand nombre de raids au-dessus de l'Allemagne. Il obtint, il y a quelques semaines, la Distinguished Flying Medal.

Vous avez le nez embourbé — les narines enflées — la respiration difficile — le sommeil perturbé? Procurez-vous Mentholum immédiatement! — Il procure soulagement, sinon votre argent sera rendu. Mentholum pénètre les voies nasales, soulage l'inflammation — aide à débloquer la tête et les voies nasales — et à les tenir libres. Achetez un tube ou une jarre de Mentholum chez le pharmacien du coin — 50c.

CHIC ALORS! MAMAN A COMMANDE DE LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE... CA VEUT DIRE QU'ELLE VA CUIRE... ET QU'IL Y AURA UN FIN MORCEAU SPECIAL, CE SOIR

Les mères sensibles s'épargnent du trouble... du temps... ET DE L'ARGENT en employant pour leurs enfants LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

La méthode améliorée, nouvelle, de faire la cuisson à la maison. Rien de nouveau à apprendre, simplement moins à faire. Point n'est besoin de poudre à pâte ou de sel — ils sont déjà dans la farine dans les proportions qu'il faut pour faire de délicieux gâteaux et autres pièces de jour, tout d'une légèreté exquise. Procurez-vous-en un paquet aujourd'hui!

Pour une cuisson plus facile... meilleure

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

Nécessité du contrôle de l'armée sur la production

Robert Patterson, sous-secrétaire de la Guerre aux Etats-Unis, dit que ceux-ci pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Washington, 17, (P.A.) — Robert P. Patterson, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré hier que les Etats-Unis pourraient perdre la guerre si ce contrôle disparaissait. — Témoignage devant un comité sénatorial.

Carnet Mondain

L'honorable C.-G. Power, ministre de la Défense Nationale pour l'Air et Madame Power sont de passage à Québec.

L'honorable J.-E. Michaud, ministre du Transport est à Québec pour quelques jours.

L'honorable Jules Brabant, C.L. de Montréal est de passage en notre ville où il assistera au banquet donné ce soir en l'honneur de l'honorable C.-G. Power.

Madame Ernest Lapointe est partie pour Montréal où elle passera quelques temps chez son beau-fils et sa fille, M. et madame Roger Oumet.

Madame Georges-P. Vanier est partie pour la métropole où elle sera l'invitée de sa sœur, madame W. F. Shepard.

Madame Ludmilla Pitoeff a donné une causerie mardi midi au déjeuner hebdomadaire du club Rotary.

Madame M. Bate est retournée à Montréal après un séjour en notre ville chez sa mère lady Fitzpatrick.

Mademoiselle Germaine Bundock part aujourd'hui pour Montréal où elle assistera, ce soir, au Club St-Denis, au dîner offert par la Société des Écrivains Canadiens au Corps diplomatique des nations de l'Amérique Latine.

Madame Antoine Pettigrew est partie pour Montréal, où elle passera quelques jours au Ritz-Carlton.

Madame Edzard Jinchereau est retournée dans la Métropole après un court séjour à Québec.

Le docteur et madame Richard Gaudet ont passé la fin de semaine dans la Métropole.

Madame C.-P. Lamarre et son fils, le lieutenant Henri Lamarre, ont passé quelques jours à Sainte-Adèle, la semaine dernière.

Madame Raymond de Cock, est retournée à New-York, après un court séjour dans notre ville.

Mademoiselle Maria Beaumier est partie pour Montréal, où elle passera quelques jours.

Les Fleurs

sont éloquentes là où les mots font parfois défaut.



Fleuriste
11 rue Saint-Jean

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à L'Événement-Journal avant 5 heures de l'après-midi. L'en doit communiquer en signalant : 3-1212 ou 7116.

Madame W.-P. Good et sa fille, mademoiselle Agnès Good sont de retour d'un voyage à New-York.

Mesdemoiselles Jacqueline et Rita Labbé sont de retour à Rivière-du-Loup d'un voyage à Toronto et à Montréal.

Mademoiselle Cecily Reed est partie hier pour Galt pour remplir ses fonctions dans le W. R. C. N. S.

Le lieutenant-colonel et madame C.-W. MacLean ont passé la fin de semaine à Toronto.

Madame Emile Tremblay, d'Ottawa, passe quelque temps en ville, l'invitée de madame J.-P. Devine.

M. A.-G. Penny qui a passé quelques jours à Winnipeg, est de retour en notre ville.

Mademoiselle Jeanne-d'Arc Pouliot a reçu mardi soir à la résidence de ses parents, M. et madame J.-E. Pouliot, l'honorable de sa cousine, mademoiselle Françoise Pouliot, à l'occasion de son prochain mariage avec le lieutenant Lucien Roy, R. C. A. A. A.

Madame Guy Bertrand a fait un séjour dans la métropole.

Madame Alfred Paradis est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, chez sa sœur, madame Odilon Leclerc.

Montréal et ailleurs

Madame Fernand Carboneau donnait récemment un shower d'ustensiles de cuisine, en l'honneur de mademoiselle Huguette Grignon, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Paul Desaulniers. Madame Charles Gratton, mesdemoiselles Isabelle et Denyse Terrault servaient le thé et les glaces.

Mademoiselle Suzanne Lord offrait un thé, ces jours derniers, en l'honneur de mesdemoiselles Mariette Brousseau et Nicole Brousseau.

Le major-général Victor Odium, nouveau ministre du Canada en Chine, et madame Odium logent à l'hôtel Windsor durant leur séjour à Montréal.

En l'honneur de mademoiselle Huguette Grignon, à l'occasion de son prochain mariage, madame A.

BILLET DU MATIN

Chez les Anglais

La fête de Noël sera gaie, à Londres, malgré tout, car il y a restriction par-dessus restriction.

On dit que le vent de la guerre a emporté bien loin le sac de jouets du Père Noël et que les petits Anglais n'auront pour étrennes que de vils hochets de bois.

Les bonbons sont aussi rares que jamais et la quantité permise pour chaque personne servirait à peine à remplir une dent creuse. Les autorités ont demandé de ne pas faire d'extravagance en chauffant les cheminées afin de ne pas trop dépenser de combustible. Il ne faudra pas, non plus, que les messieurs fument trop, et les dames ne fassent pas d'étrennes, même utiles, sans vite épuiser leurs coupons de rationnement. On ne marche pas longtemps dans la ville de Londres sans lire : Épargnez ceci ou épargnez cela.

Malgré tout, Noël sera joyeux, car les Anglais se proposent de s'amuser en famille et de ne pas mentionner qu'il manque bien des choses à leur bonheur.

Ils se suggestionneront au point d'oublier que c'est la guerre, au moins pendant ce jour où le fils de Dieu est venu sur la terre apporter la paix aux hommes de bonne volonté.

EVE.

D. Paquette donnait un shower, le 12 décembre, à l'heure du thé, chez la Terrault, un shower de tasses, le 12 décembre.

Madame Louis Cochand, de retour de Vancouver, où elle a passé cinq semaines avec son mari, l'officier pilote Cochand, restera quelques mois avec ses parents, le lt-colonel et madame G.-W. MacLean.

Madame de Gaspé-Taché et sa fille, Suzanne, sont de retour à la ville Mont-Royal, après avoir passé quelques temps à Ottawa, les invités du lt-colonel et de madame W.-J. Williamson.

Madame Marcel Bellis recevait hier après-midi, à l'heure du thé, en l'honneur de mesdemoiselles Nicole Brousseau et Mariette Brousseau, à l'occasion de leurs prochains mariages. La table était décorée de roses blanches et de pompons. Mesdames Lorenza Bélanger, Fernand Brousseau et J.-H. Roy servaient le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Aimée Perrault, Suzette Trudeau et Suzanne Lord.

En l'honneur de mademoiselle Huguette Grignon, à l'occasion de son prochain mariage, madame A.

Madame Guy Bertrand a fait un séjour dans la métropole.

Madame Alfred Paradis est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, chez sa sœur, madame Odilon Leclerc.

Le major-général Victor Odium, nouveau ministre du Canada en Chine, et madame Odium logent à l'hôtel Windsor durant leur séjour à Montréal.

En l'honneur de mademoiselle Huguette Grignon, à l'occasion de son prochain mariage, madame A.

Madame Guy Bertrand a fait un séjour dans la métropole.

Madame Alfred Paradis est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, chez sa sœur, madame Odilon Leclerc.

Le major-général Victor Odium, nouveau ministre du Canada en Chine, et madame Odium logent à l'hôtel Windsor durant leur séjour à Montréal.

En l'honneur de mademoiselle Huguette Grignon, à l'occasion de son prochain mariage, madame A.

Madame Guy Bertrand a fait un séjour dans la métropole.

Madame Alfred Paradis est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, chez sa sœur, madame Odilon Leclerc.

Le major-général Victor Odium, nouveau ministre du Canada en Chine, et madame Odium logent à l'hôtel Windsor durant leur séjour à Montréal.

En l'honneur de mademoiselle Huguette Grignon, à l'occasion de son prochain mariage, madame A.

Madame Guy Bertrand a fait un séjour dans la métropole.

Madame Alfred Paradis est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, chez sa sœur, madame Odilon Leclerc.

Le major-général Victor Odium, nouveau ministre du Canada en Chine, et madame Odium logent à l'hôtel Windsor durant leur séjour à Montréal.

En l'honneur de mademoiselle Huguette Grignon, à l'occasion de son prochain mariage, madame A.

Madame Guy Bertrand a fait un séjour dans la métropole.

Madame Alfred Paradis est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, chez sa sœur, madame Odilon Leclerc.

Le major-général Victor Odium, nouveau ministre du Canada en Chine, et madame Odium logent à l'hôtel Windsor durant leur séjour à Montréal.

En l'honneur de mademoiselle Huguette Grignon, à l'occasion de son prochain mariage, madame A.

Madame Guy Bertrand a fait un séjour dans la métropole.

Madame Alfred Paradis est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, chez sa sœur, madame Odilon Leclerc.

Le major-général Victor Odium, nouveau ministre du Canada en Chine, et madame Odium logent à l'hôtel Windsor durant leur séjour à Montréal.

En l'honneur de mademoiselle Huguette Grignon, à l'occasion de son prochain mariage, madame A.

Madame Guy Bertrand a fait un séjour dans la métropole.

Madame Alfred Paradis est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, chez sa sœur, madame Odilon Leclerc.

Le major-général Victor Odium, nouveau ministre du Canada en Chine, et madame Odium logent à l'hôtel Windsor durant leur séjour à Montréal.

En l'honneur de mademoiselle Huguette Grignon, à l'occasion de son prochain mariage, madame A.

Madame Guy Bertrand a fait un séjour dans la métropole.

Madame Alfred Paradis est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, chez sa sœur, madame Odilon Leclerc.

Le major-général Victor Odium, nouveau ministre du Canada en Chine, et madame Odium logent à l'hôtel Windsor durant leur séjour à Montréal.

En l'honneur de mademoiselle Huguette Grignon, à l'occasion de son prochain mariage, madame A.

Madame Guy Bertrand a fait un séjour dans la métropole.

Madame Alfred Paradis est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, chez sa sœur, madame Odilon Leclerc.

Le major-général Victor Odium, nouveau ministre du Canada en Chine, et madame Odium logent à l'hôtel Windsor durant leur séjour à Montréal.

En l'honneur de mademoiselle Huguette Grignon, à l'occasion de son prochain mariage, madame A.

POUR LES GOURMETS

MACARONI SUISSE
2 tasses de macaroni
2 tasses de purée de tomate
2 c. à table de piment vert
3 tasses d'eau
Sel et poivre
1 tasse de céleri coupé en dés
1 tasse de beurre
1 poireau haché.

1/4 tasse d'eau
1 c. à thé d'essence
Un peu de crème de tartré
1 ou 2 blancs d'œufs.

Mode de préparation
Dissoudre le sucre et la crème de tartré dans l'eau. Cuire dans une casserole recouverte les 5 premières minutes de la cuisson. Si l'on



La glace en crème blanche fait une délicieuse garniture de gâteau. Nous vous donnons dans la cuisine du jour une excellente manière de la préparer.

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

GLACE EN CRÈME BLANCHE
1/4 tasse de sucre

Mode de préparation
Mettre l'eau dans une casserole, quand elle est au point d'ébullition ajouter le macaroni, faire bouillir 15 minutes. Placer l'œuf et le macaroni dans une casserole. Ajouter le poireau, le céleri, le beurre, la tomate, le piment haché. Assaisonner au goût. Cuire au fourneau vit de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

Inauguration d'un nouveau local pour nos divisions ambulancières

Les divisions locales de l'Association ambulancière St-Jean ont maintenant un local au Palais Montcalm. — Accordé par le maire Lucien Borne. — Madame Jean de St-Victor directrice.

Les divisions ambulancières de l'Association St-Jean comble une lacune car jusqu'ici cet organisme n'avait pas de local central pour assurer à ses initiatives tout le succès qu'elles méritent.

Le roi et Churchill félicitent

(Suite de la page 3)
contribution qu'y a apporté, dans ses premières phases, feu l'hon. Norman Rogers, qui fut ministre de la Défense nationale pendant les premiers six mois des opérations de ce plan.

Le maj. Power a affirmé que l'objectif du plan est de fournir de si nombreux aviateurs que l'ennemi sera chassé des cieux, ce qui rendra possible une victoire complète sur mer et sur terre.

Dans une déclaration de 750 mots, le maj. Power a fait l'historique de ce plan en vertu duquel le Canada est devenu, il y a trois ans, le lieu d'entraînement des aviateurs de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Il a parlé des difficultés, «prévues et imprévues», que l'on a rencontrées mais vaincues.

La fortune changeante de la guerre a affecté le plan, avec le résultat qu'il est devenu plus difficile de se procurer des avions et autres pièces d'équipement. Des demandes en faveur d'un plus grand nombre d'hommes entraînés ont soumis l'organisation du plan à une dure épreuve.

«Mais en dépit de tous ces obstacles», a dit le maj. Power, «nous pouvons regarder en arrière avec un certain degré de fierté et de satisfaction après ce qui vient d'être accompli».

«Les diplômés de ce plan ont appro-

ché la gloire à ce plan et aux pays d'où ils sont venus...
«Mais ce n'est pas suffisant de regarder avec fierté et satisfaction ce qui a été accompli. Nous devons aller de l'avant avec une vigueur renouvelée.

Le roi et Churchill félicitent

(Suite de la page 3)
contribution qu'y a apporté, dans ses premières phases, feu l'hon. Norman Rogers, qui fut ministre de la Défense nationale pendant les premiers six mois des opérations de ce plan.

Le maj. Power a affirmé que l'objectif du plan est de fournir de si nombreux aviateurs que l'ennemi sera chassé des cieux, ce qui rendra possible une victoire complète sur mer et sur terre.

Dans une déclaration de 750 mots, le maj. Power a fait l'historique de ce plan en vertu duquel le Canada est devenu, il y a trois ans, le lieu d'entraînement des aviateurs de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Il a parlé des difficultés, «prévues et imprévues», que l'on a rencontrées mais vaincues.

La fortune changeante de la guerre a affecté le plan, avec le résultat qu'il est devenu plus difficile de se procurer des avions et autres pièces d'équipement. Des demandes en faveur d'un plus grand nombre d'hommes entraînés ont soumis l'organisation du plan à une dure épreuve.

«Mais en dépit de tous ces obstacles», a dit le maj. Power, «nous pouvons regarder en arrière avec un certain degré de fierté et de satisfaction après ce qui vient d'être accompli».

«Les diplômés de ce plan ont appro-

ché la gloire à ce plan et aux pays d'où ils sont venus...
«Mais ce n'est pas suffisant de regarder avec fierté et satisfaction ce qui a été accompli. Nous devons aller de l'avant avec une vigueur renouvelée.

Le roi et Churchill félicitent

(Suite de la page 3)
contribution qu'y a apporté, dans ses premières phases, feu l'hon. Norman Rogers, qui fut ministre de la Défense nationale pendant les premiers six mois des opérations de ce plan.

Le maj. Power a affirmé que l'objectif du plan est de fournir de si nombreux aviateurs que l'ennemi sera chassé des cieux, ce qui rendra possible une victoire complète sur mer et sur terre.

Dans une déclaration de 750 mots, le maj. Power a fait l'historique de ce plan en vertu duquel le Canada est devenu, il y a trois ans, le lieu d'entraînement des aviateurs de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Il a parlé des difficultés, «prévues et imprévues», que l'on a rencontrées mais vaincues.

La fortune changeante de la guerre a affecté le plan, avec le résultat qu'il est devenu plus difficile de se procurer des avions et autres pièces d'équipement. Des demandes en faveur d'un plus grand nombre d'hommes entraînés ont soumis l'organisation du plan à une dure épreuve.

«Mais en dépit de tous ces obstacles», a dit le maj. Power, «nous pouvons regarder en arrière avec un certain degré de fierté et de satisfaction après ce qui vient d'être accompli».

«Les diplômés de ce plan ont appro-

ché la gloire à ce plan et aux pays d'où ils sont venus...
«Mais ce n'est pas suffisant de regarder avec fierté et satisfaction ce qui a été accompli. Nous devons aller de l'avant avec une vigueur renouvelée.

Le roi et Churchill félicitent

(Suite de la page 3)
contribution qu'y a apporté, dans ses premières phases, feu l'hon. Norman Rogers, qui fut ministre de la Défense nationale pendant les premiers six mois des opérations de ce plan.

Le maj. Power a affirmé que l'objectif du plan est de fournir de si nombreux aviateurs que l'ennemi sera chassé des cieux, ce qui rendra possible une victoire complète sur mer et sur terre.

Dans une déclaration de 750 mots, le maj. Power a fait l'historique de ce plan en vertu duquel le Canada est devenu, il y a trois ans, le lieu d'entraînement des aviateurs de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Il a parlé des difficultés, «prévues et imprévues», que l'on a rencontrées mais vaincues.

La fortune changeante de la guerre a affecté le plan, avec le résultat qu'il est devenu plus difficile de se procurer des avions et autres pièces d'équipement. Des demandes en faveur d'un plus grand nombre d'hommes entraînés ont soumis l'organisation du plan à une dure épreuve.

«Mais en dépit de tous ces obstacles», a dit le maj. Power, «nous pouvons regarder en arrière avec un certain degré de fierté et de satisfaction après ce qui vient d'être accompli».

Les recettes des chemins de fer ont augmenté. Ton stable sur le marché over-the-counter

LE MARCHE DE NEW-YORK A UNE SEANCE ASSEZ ACTIVE

Gain de 1 point de Can. Locomotive

Services publics et papeterie sont actifs sur le marché des obligations canadiennes. — Shemins de fer à la hausse à New-York.

Montréal, 17. — Quelques services publics et papeteries ont été actifs hier sur le marché des obligations canadiennes. Les gains étaient en majorité et ils se traduisaient en fractions. Dans les valeurs de tout repos, Grand Tronc Pacifique a gagné 1 point à 103 offert 105 demandé.

Dans les transports, Pacifique Canadien a p. à perpétuité à gagné 1-2 point à 84 offert 86 demandé. Calgary Power 3 p. 1960 a gagné de 1-2 point à 111 offert 113 demandé dans les services publics, cependant que les obligations 5 p. 1949 de Gatheneau Power ont avancé de 1-2 point à 101 offert 104 demandé. Power Corporation 4-1-2 p. 1959 s'est raffermi de 1-2 point à 91-1-2 offert 94 demandé.

Dans le groupe industriel, Canadian Locomotive Works a p. à perpétuité d'un point à 98 offert 101 demandé, alors que Canadian Vickers 6 p. 1947 a perdu 1-2 point à 97-1-2 offert 100-1-2 demandé. Maple Leaf Milling 3 p. 1958 a gagné 1-2 point à 94-1-2 offert 97-1-2 demandé. Sur le marché over-the-counter, Minnesota & Ontario a gagné 20 points à 375 offert 380 demandé. Brown a monté de 5 points à 150 offert 155 demandé et le privilégié a avancé de 1-4 point à 21-1-4 offert 22-1-4 demandé.

A NEW-YORK
New-York, 17. — (P. A.) — Les chemins de fer se sont ralliés hier à New-York, et ce ralliement a provoqué une hausse générale dans les autres groupes. Les gains allaient jusqu'à plus d'un point. Le volume a été de 18,504,000, valeur au pair, comparativement à \$8,918,300 la veille. Burlington 5 p. c. St. Paul 5 p. c. North Western General Mortgage 5 p. c. Rock Island 4 p. c. Rio Grande Western 4 p. c. et 5 p. c. International Great Northern 6 p. c. et New York Central 5 p. c. ont été enregistrés dans le groupe ferroviaire. Allegheny 5 p. c., Bethlehem Steel 3-1-2 p. c. et Columbia Gas 5 p. c. et Consolidated Edison 3-1-2 p. c. ont flechi. Les titres canadiens ont été calmes. International Hydro 6 p. c. 1944 a avancé de 1-8 point. Les obligations du gouvernement ont été peu actives. Les Argentines 4 p. c., les Colombes 3 p. c. et les Danemark 1-2 p. c. ont amélioré leurs positions dans la section des valeurs étrangères.

Marchés aux bestiaux

Montréal, 17. — (P. C.) Il n'y avait que 14 bêtes à cornes, 3 agneaux, 128 porcs et 34 vaches et veaux sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal, aujourd'hui. Les prix dans toutes les catégories de bestiaux étaient stationnaires. Il n'y avait pas assez de bêtes à cornes et d'agneaux pour établir des prix. Les veaux de lait variaient entre 413 et 416, les veaux de viande et les chèvres se vendaient entre 59 et 61; quelques-uns donnaient plus 116,60 à 116,55. Une prime de \$1 a été accordée pour les veaux de catégorie "A" cependant que les autres ont été chargés sur les hornpoids. Les truies se vendaient entre 512 et 512,50, pesées vivantes.

Obligations canadiennes

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada, de Montréal et transmis à Québec par fil privé de la Presse Canadienne.

SEANCE DU 16 DECEMBRE 1942		Off. Dem.		Off. Dem.	
OBLIG. DU DOM.		Off. Dem.		Off. Dem.	
1 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
2 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
3 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
4 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
5 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
6 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
7 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
8 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
9 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
10 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
11 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
12 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
13 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
14 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
15 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
16 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
17 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
18 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
19 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
20 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
21 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
22 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
23 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
24 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
25 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
26 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
27 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
28 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
29 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
30 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
31 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
32 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
33 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
34 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
35 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
36 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
37 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
38 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
39 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
40 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
41 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
42 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
43 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
44 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
45 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
46 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
47 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
48 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
49 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
50 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
51 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
52 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
53 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
54 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
55 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
56 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
57 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
58 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
59 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
60 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
61 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
62 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
63 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
64 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
65 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
66 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
67 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
68 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
69 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
70 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
71 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
72 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
73 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
74 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
75 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
76 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
77 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
78 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
79 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
80 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
81 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
82 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
83 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
84 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
85 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
86 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
87 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
88 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
89 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
90 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
91 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
92 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
93 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
94 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
95 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
96 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
97 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
98 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
99 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
100 1/2 1 Jan 48	100%	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2

Renseignements financiers

Revue des marchés mobiliers
Les acheteurs ont manifesté plus d'intérêt sur le marché de New-York, hier, accordant une attention particulière aux titres de fabriques de produits chimiques, de caoutchouc, des chemins de fer et à un grand nombre de spécialités industrielles, qui ont réalisé des gains allant jusqu'à un point ou plus. Le cours moyen de 60 titres représentatifs de la Presse Associée monta de 3-10 point à 40,5. Le volume s'est élevé à 906.200 actions, comparativement à 396.270 la veille. Parmi les titres qui ont enregistré des gains fractionnaires on remarque Bethlehem Steel, General Motors, Goodyear, Goodrich, Firestone, General Tire, Montgomery Ward, J. I. Case, Deere, Douglas, Sperry, Johns-Manville, Warner Brothers, Southern Pacific, Union Pacific, Southern Railway and Pennsylvania. Des 872 titres individuels transigés, 419 ont réalisé des gains, 186 ont flechi et 267 sont demeurés stationnaires. Dans le groupe des valeurs canadiennes, la tendance était ferme. Bell Telephone of Canada a monté de deux points à 114. Ford of Canada "A" a avancé de 3-8, et Pacifique Canadien, Dome Mines, International Nickel et Hollinger ont gagné 1-8 point chacun. Hiram Walker privilégié a avancé de 1-4 point. Distillers-Seagram privilégié a baissé de 3-4 et Lake Shore a reculé de 1-4 point. A Chicago, les réalisations de bénéfices ont entravé la marche ascendante des prix et le blé a terminé la séance en déficit de 1-4 à 1-2 sous le boisseau. Par suite d'un ralliement dans les chemins de fer, les prix se sont généralement raffermis sur le marché des valeurs américaines à revenu fixe.

Tendance des marchés

Les services publics et les métaux ont donné le ton à la hausse, sur la place de Montréal. Les papeteries et métaux ont été aussi actifs, tandis que les valeurs industrielles sont restées stables. Brazilian a atteint son meilleur prix depuis juillet 1938; Montréal Power a touché son meilleur niveau depuis octobre 1941 et Aluminium a grimpé de 4 points pour atteindre 380. Canadian Power et Ottawa Power ont atteint de nouvelles cimes dans les services publics. Shawinigan s'est raffermi tandis que Winnipeg Electric privilégié a passé de la colonne des pertes à celle des gains. Consolidated Smelters et International Nickel ont avancé.

Les métaux ont été actifs, les métaux alors que Hudson Bay Mining a flechi. Hollinger a avancé sensiblement dans les mines d'or et Placer Development a flechi. Dans la section industrielle, General Steel Wares privilégié et Canada Forging "A" ont touché de nouvelles cimes. Cuyamung, Massey-Harris, Dominion Coal privilégié ont monté. Canadian Car a reculé légèrement. Pacifique Canadien et Canada Steamship ont cédé du terrain. Dans les papeteries, Consolidated Paper, Donatona et Albitri 6 pour cent ont été transférés en gains appréciables dans les métaux usuels alors que les gains ont augmenté dans les mines d'or. Les huiles sont restées stables. Le volume s'est chiffré par 163.000 actions. Dome a gagné 1/2 point à 18-1/2 et des gains de 15 à 20 points ont été enregistrés par Lake Shore, Hollinger et Lamque. Brouhan a monté de 4 sous à 42 et Central Patricia, Kirkland Lake et Sturgeon River sont restés fermes. Buffalo-Akerite, Chesterville, Macassa, Malartic Gold Fields, Pioneer, Preston, Santa Antonio, Tuck-Hughes et Toburn ont perdu de 2 à 5 sous alors que Kerr-Addison a perdu 10 sous. Home Oil a monté de 3/8 sous à 52-1/2. East Crest a gagné 3-8 sous et British-Dominion, Pacalita et Vermilion ont baissé légèrement. International Nickel a avancé de 1/4 point à 104-1/2 et Noranda a gagné 1-4 point. Sleep Rock et Pen Oreille ont de 3 à 4 sous et Ontario Nickel a baissé de 1/4 point à 12-1/2.

Le marché de Toronto s'est raffermi en dernière heure. Les pertes ont été transférées en gains appréciables dans les métaux usuels alors que les gains ont augmenté dans les mines d'or. Les huiles sont restées stables. Le volume s'est chiffré par 163.000 actions. Dome a gagné 1/2 point à 18-1/2 et des gains de 15 à 20 points ont été enregistrés par Lake Shore, Hollinger et Lamque. Brouhan a monté de 4 sous à 42 et Central Patricia, Kirkland Lake et Sturgeon River sont restés fermes. Buffalo-Akerite, Chesterville, Macassa, Malartic Gold Fields, Pioneer, Preston, Santa Antonio, Tuck-Hughes et Toburn ont perdu de 2 à 5 sous alors que Kerr-Addison a perdu 10 sous. Home Oil a monté de 3/8 sous à 52-1/2. East Crest a gagné 3-8 sous et British-Dominion, Pacalita et Vermilion ont baissé légèrement. International Nickel a avancé de 1/4 point à 104-1/2 et Noranda a gagné 1-4 point. Sleep Rock et Pen Oreille ont de 3 à 4 sous et Ontario Nickel a baissé de 1/4 point à 12-1/2.

Le marché de Toronto s'est raffermi en dernière heure. Les pertes ont été transférées en gains appréciables dans les métaux usuels alors que les gains ont augmenté dans les mines d'or. Les huiles sont restées stables. Le volume s'est chiffré par 163.000 actions. Dome a gagné 1/2 point à 18-1/2 et des gains de 15 à 20 points ont été enregistrés par Lake Shore, Hollinger et Lamque. Brouhan a monté de 4 sous à 42 et Central Patricia, Kirkland Lake et Sturgeon River sont restés fermes. Buffalo-Akerite, Chesterville, Macassa, Malartic Gold Fields, Pioneer, Preston, Santa Antonio, Tuck-Hughes et Toburn ont perdu de 2 à 5 sous alors que Kerr-Addison a perdu 10 sous. Home Oil a monté de 3/8 sous à 52-1/2. East Crest a gagné 3-8 sous et British-Dominion, Pacalita et Vermilion ont baissé légèrement. International Nickel a avancé de 1/4 point à 104-1/2 et Noranda a gagné 1-4 point. Sleep Rock et Pen Oreille ont de 3 à 4 sous et Ontario Nickel a baissé de 1/4 point à 12-1/2.

Le marché de Toronto s'est raffermi en dernière heure. Les pertes ont été transférées en gains appréciables dans les métaux usuels alors que les gains ont augmenté dans les mines d'or. Les huiles sont restées stables. Le volume s'est chiffré par 163.000 actions. Dome a gagné 1/2 point à 18-1/2 et des gains de 15 à 20 points ont été enregistrés par Lake Shore, Hollinger et Lamque. Brouhan a monté de 4 sous à 42 et Central Patricia, Kirkland Lake et Sturgeon River sont restés fermes. Buffalo-Akerite, Chesterville, Macassa, Malartic Gold Fields, Pioneer, Preston, Santa Antonio, Tuck-Hughes et Toburn ont perdu de 2 à 5 sous alors que Kerr-Addison a perdu 10 sous. Home Oil a monté de 3/8 sous à 52-1/2. East Crest a gagné 3-8 sous et British-Dominion, Pacalita et Vermilion ont baissé légèrement. International Nickel a avancé de 1/4 point à 104-1/2 et Noranda a gagné 1-4 point. Sleep Rock et Pen Oreille ont de 3 à 4 sous et Ontario Nickel a baissé de 1/4 point à 12-1/2.

Le marché de Toronto s'est raffermi en dernière heure. Les pertes ont été transférées en gains appréciables dans les métaux usuels alors que les gains ont augmenté dans les mines d'or. Les huiles sont restées stables. Le volume s'est chiffré par 163.000 actions. Dome a gagné 1/2 point à 18-1/2 et des gains de 15 à 20 points ont été enregistrés par Lake Shore, Hollinger et Lamque. Brouhan a monté de 4 sous à 42 et Central Patricia, Kirkland Lake et Sturgeon River sont restés fermes. Buffalo-Akerite, Chesterville, Macassa, Malartic Gold Fields, Pioneer, Preston, Santa Antonio, Tuck-Hughes et Toburn ont perdu de 2 à 5 sous alors que Kerr-Addison a perdu 10 sous. Home Oil a monté de 3/8 sous à 52-1/2. East Crest a gagné 3-8 sous et British-Dominion, Pacalita et Vermilion ont baissé légèrement. International Nickel a avancé de 1/4 point à 104-1/2 et Noranda a gagné 1-4 point. Sleep Rock et Pen Oreille ont de 3 à 4 sous et Ontario Nickel a baissé de 1/4 point à 12-1/2.

Le marché de Toronto s'est raffermi en dernière heure. Les pertes ont été transférées en gains appréciables dans les métaux usuels alors que les gains ont augmenté dans les mines d'or. Les huiles sont restées stables. Le volume s'est ch

Tirage des prix à la Caisse d'Économie

Le 17e Concours d'Épargne de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec a pris fin hier après-midi par le tirage annuel qui fut fait au bureau-chef de la Banque 21 rue St-Jean. Le vice-président, M. Georges Belleau, plusieurs administrateurs, dont MM. J. des R. Tessier, J.-Aimé Dery et Jacques Dumoulin, C.R., le directeur général, M. J.-A. Townner, et MM. Alphonse Hardy, directeur-général adjoint et Arthur Duchesne, comptable en chef, étaient présents.

C'est Mgr Laureat Boulanger, curé de la paroisse du Sacré-Cœur, qui tira les numéros gagnants. Le premier prix de \$25, pour le concours de \$50, va à St-François d'Assise avec le numéro 106. Le deuxième, de \$10, à St-Jean-Baptiste, numéro 814. Les 3e, 4e et 5e prix, de \$5 chacun, ont été gagnés par Haute-Ville, 116; Limoulin, 715, et St-Jean-Baptiste, 758.

Commis-bouchers pour une semaine plus courte

L'Union des Commis-bouchers, local 77, a tenu son assemblée de fin d'année hier soir.

Une résolution a été adoptée à l'effet de supporter le conseil de ville dans son projet de fermeture des magasins le lendemain de Noël et du jour de l'An.

Une lettre de remerciements a également été envoyée au Conseil Régional du Travail en temps de guerre, pour le beau travail qu'il accomplit. Les commis-bouchers ont décidé d'appuyer la demande du Conseil régional aux patrons pour une échelle de salaires raisonnables.

Trois vérificateurs, MM. Robitaille, Langlois et Racine, ont été nommés pour vérifier les livres de l'Union pour l'année qui s'achève.

L'organisateur, M. Paradis, adressa quelques mots aux nombreux membres présents et se fit le porte-parole du bureau de direction, demandant la plus entière coopération de tous.

Le major-général Archibald est prêté au Canada

Ottawa, spécial, 17. — Le quartier général de la Défense nationale annonce aujourd'hui que le major-général S.-C.-M. Archibald, de l'Armée anglaise, est arrivé à Ottawa. Le général Archibald a été prêté à l'état-major général de l'Armée canadienne pour dresser un rapport et soumettre des recommandations relativement aux forces de défense anti-aérienne canadiennes.

Depuis deux ans, le général Archibald commande une division contre-avions de la défense aérienne de Grande-Bretagne. Il servit en France durant la 1ère Grande Guerre dans l'artillerie à cheval et de campagne. Il commença la guerre avec le grade de lieutenant et la termina avec celui de major.

Entre les deux guerres, il détiend plusieurs postes militaires au Royaume-Uni et aux Indes et, au début de la guerre actuelle, il commandait une brigade contre-avions. Il est accompagné à Ottawa du major C.-E. Lumb.

Il meurt dans un incendie

St-Ambroise, P.Q., 17. — (P.C.) Alexis Desbriens, 64 ans, a été brûlé à mort, hier, quand un incendie éclata subitement dans ce village du district du Lac St-Jean.

Son épouse et leurs quatre enfants purent s'échapper en sautant d'une fenêtre du deuxième étage. Ils furent légèrement brûlés.

Le maire Hermel Desbriens, qui habite la maison voisine de celle de son père, aida les pompiers volontaires à combattre l'incendie. Les dommages sont estimés à environ \$5,000.

Funérailles des victimes du feu de Saint-Jean

St-Jean, Terre-Neuve, 17. — (P.C.) — (Cable) Un service funéraire conjoint a été célébré hier, pour 16 hommes du C. A. R. C. qui moururent, samedi soir, dans l'incendie de l'hôtel des Chevaliers de Colomb, ici, pendant que 10 des 99 victimes, qui ne furent pas identifiées, étaient enterrées dans une fosse commune. Les officiers en charge de toutes les bases canadiennes de Terre-Neuve assistèrent au service, de même que des détachements de leurs forces. Les corps furent amenés ici d'un aéroport des environs, où ils avaient été transportés après l'incendie.

Dans la cathédrale anglicane, le service fut chanté par le chef d'orchestre M. McNeil, aumônier catholique romain, et le lieutenant d'aviation A.-R. McIvor, chapelain protestant. Après le service, les corps furent conduits à la gare, où le claquon sonna le dernier appel, puis furent transportés à un autre aéroport pour l'inhumation.

Les corps non identifiés, déposés dans une double rangée de cercueils, furent inhumés dans une fosse du cimetière Mont-Carmel. Les représentants du gouvernement et des contingents des divers services armés assistèrent aux funérailles.

M. J.-E. Picard réélu pour un cinquième terme

Lors de la dernière assemblée de la ligue des citoyens de St-Esprit, monsieur J.-E. Picard, président sortant de charge a été réélu pour un cinquième terme à la présidence de la ligue.

Les autres officiers élus sont : MM. G.-H. Payeur, vice-président; Notaire J.-J. Girard, secrétaire et L. Gaudreau, trésorier. La ligue s'est aussi choisie comme directeurs : MM. Eugène Prémont, J.-A. Michaud, H. Houde, Léopold Prémont et J.-A. Delisle. Les délégués au conseil central des Ligues de Citoyens du quartier Limoulin sont : MM. J.-E. Picard, M. Thériault et Eugène Prémont. M. J.-E. Picard a fait un long et intéressant rapport du travail accompli par la ligue durant l'année qui vient de se terminer et exposa le travail à faire. Le président a traité la question du service d'autobus dans le quartier Limoulin et déclare que les ligues de citoyens du quartier Limoulin sont déterminées à obtenir un trainement juste pour une population d'eau de 35,000 âmes. M. le président insista de nouveau sur la nécessité des ligues de citoyens et sur l'utilité de ces organismes pour la défense des droits des citoyens.

Le Cercle Debussy

Les membres du Cercle Debussy et le public sont invités à une soirée musicale dont deux artistes bien connus de Québec, Mlle Berthe Deschênes, chanteuse, et M. Jacques Sylvestre, pianiste, feront les frais. L'entrée est libre, et tout le monde est cordialement invité. Il s'agit d'encourager de jeunes artistes méritants, et de passer une soirée agréable.

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Le Cercle Debussy

Il prévoit une crise des loyers en mai prochain

"Seul, le gouvernement fédéral peut apporter une solution à la crise du logement qui existera, à Québec, le 1er mai 1943", déclarait hier soir M. Alphonse Glode, secrétaire de la Ligue des Locataires de Québec Inc., dans une causerie, qu'il prononçait devant les membres de cette ligue.

Cette assemblée, qui était sous la présidence de M. Louis Selgneur, avait lieu au local de la ligue.

A moins que le gouvernement n'intervienne, dit M. Glode, trois cents familles, et peut-être plus, se trouveront sans logis, au printemps prochain, parce qu'elles n'auront pu se trouver de logement, bien qu'elles puissent payer un loyer convenable.

M. Glode déplore également le sort des vingt-huit familles du Bloc Bossé, que la ville a dû héberger, en mai dernier, 178 enfants vivent dans cet édifice absent de tout confort, d'air et de lumière, dit-il.

Le conférencier fait ensuite une critique contre les taux de loyers, qu'il juge trop élevés, et qu'il propose de réparer, se louant de \$18 à \$25 par mois. Et si les propriétaires exécutent quelques réparations essentielles, ils demandent à la Commission des Prix le droit d'augmenter leur loyer.

M. Glode termine en annonçant qu'il prononcera bientôt une causerie sur les ordonnances du logement en temps de guerre.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Le conférencier fut remercié par M. Henri Laverdière.

Cours d'espagnol

Plusieurs étudiants de l'École supérieure de Commerce se sont inscrits au cours de langue espagnole donné par Mme Jean Lacerte, chargée de cours à l'Université Laval.

Ces cartouches ne peuvent être récupérées.

En ordonnant de jeter périodiquement dans le feu une certaine quantité de douilles de cartouches défectueuses, le gouvernement fédéral n'a fait que prendre une mesure destinée à sauvegarder la vie des ouvriers de nos usines de guerre. Voilà ce qu'a révélé une enquête sérieuse conduite par l'organisateur régional de la Récupération, M. Jean-Paul DeRome.

Une quantité énorme de cartouches étant fabriquées dans nos usines, chacune doit être vérifiée par un procédé spécial. Il arrive évidemment que sur une quantité aussi grande un certain nombre de cartouches soient donnés sans satisfaction et doivent être rejetés. Une fois l'épreuve spéciale subie, les cartouches non acceptées deviennent très dangereuses à manipuler.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les usines.

Au bout de quelques mois l'on peut accumuler une quantité respectable de ces cartouches et, comme il est impossible de les faire sauter d'un seul coup, l'on ne peut que les déverser dans le fleuve dans le but de protéger la vie de ceux qui travaillent dans les

Que faites-vous ici ?

George T. Davie gagne 5 à 2 contre les Cataractes de Shawinigan

TROIS FOIS CHAMPION — Par JACK SORDS



BEN HOGAN
Ben a gagné, pour une 3ième année consécutive, le trophée "Harry Vardon" décerné au meilleur golfeur des États-Unis dans tous les tournois professionnels de la saison.

Le Canadien l'emporte 10-5 contre R.C.A.F. de Montréal

(dernière heure)
Le Canadien de Montréal a remporté une victoire de 10 à 5 contre les Aviateurs du même endroit, hier soir, dans la seconde joute d'un programme double qui eut lieu au forum de Montréal, en présence de quelque 20 mille amateurs. Les As de Montréal avaient perdu 3 à 2 dans la rencontre initiale de ce programme.
Le classement de la Ligue Senior demeure le même à la suite de ces deux rencontres. Cornwall est toujours en première position tandis que les Commandos d'Ort-

wa viennent ensuite. Morton et l'Armée sont sur un pied d'égalité en 3ème position.

Voici le sommaire de la joute d'hier entre Canadien et Aviateurs de Montréal :

ALIGNEMENTS
R.C.A.F. — Gagnon, but, Rodolls et Brennan, défenses; McReavy, centre; Desbriens et P. Morin, ailes; Subs: Burns, Embery, Haggarty, Besette, Planché, Mosdell, Anderson.
CANADIENS — Daoust, but; Harmon et Brown, défenses; Meronek, centre; Smart et Slowinski, ailes; Subs: Dotten, Carthy, Courteau, Read, Laforte, Dheere, B. Morin.
SOMMAIRE
Première période
1-CANADIENS, Slowinski, Meronek, 1-0
2-R.C.A.F., Burns, 2-4
3-CANADIENS, Slowinski, Smart et Meronek, 10-4
4-CANADIENS, Dotten, B. Morin et Carthy, 12-3
Aucune punition.
Seconde période
5-R.C.A.F., Edolls, 7-51
6-CANADIENS, Dheere, 8-46
7-R.C.A.F., Edolls, Desbriens et Burns, 10-47
Punitions — Haggarty, Harmon.
Troisième période
8-CANADIENS, Read, 5-12
9-R.C.A.F., Burns, P. Morin, 5-47
10-CANADIENS, Courteau, Read et Dheere, 7-0
11-R.C.A.F., Mosdell, Haggarty, 10-55
12-CANADIENS, Meronek, 12-40
13-CANADIENS, Smart, Slowinski, 15-02
14-CANADIENS, Meronek, Slowinski, 15-34
15-CANADIENS, Read, Dotten, 19-42
Punitions — Mosdell, Harmon, Planché, Dheere.

Le trophée "Lou Marsh"

Toronto, 17. — (Par Charles Edwards, de la P.C.) Pour le bénéfice de ceux qui se demandent pourquoi le trophée "Lou Marsh" ne sera pas décerné avant janvier prochain, au meilleur athlète du Canada, il appert qu'il faudra attendre la décision des syn dics de ce trophée lors de la réunion qui aura lieu le mois prochain.



L'ASSOCIATION SPORTIVE DU "SOLEIL" ET DE "L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL"		R. Joannette		93 100 68-	
Il n'y a eu aucun blanchissage dans la Ligue Mixte de l'Association Sportive du "Soleil" et de "L'Événement-Journal" samedi à la salle paroissiale de Limoulin. L'équipe Pichette défit la première position avec 20 parties de gagnées et 13 de perdues et l'équipe Bérubé vint en deuxième position avec 18 parties de gagnées contre 15 de perdues. Voici le résultat des parties.		W. Marcoux		90 104-194	
LACHAPPELLE		LABRECQUE		259 275 258-	
M. P. Sylvain		M. Bouché		78 76 110-	
B. Vallancourt		A. Labrecque		117 92 105-	
Dumme		A. Labrecque		116 87 100-	
J. Barnard		Labrecque gagne 2 à 1.		331 255 215-	
Roger Côté		MELLIÈRES MOYENNES		P. J. Moy	
J. Lachapelle		P. J. Moy		332 33 105-	
401 496 516-1412		L. Turgeon		3832 33 1161	
BERUBÉ		H. Massé		3460 30 115-	
Mme A. Blouin		R. Letourneau		3771 33 113-	
B. Vallancourt		L. Bédard		3442 30 111-	
Dumme		A. Labrecque		3992 27 110-	
J. Barnard		A. Labrecque		3228 30 107-	
E. Bérubé		F. Desroches		3087 29 108-	
117 99 80-308		POSITION DES ÉQUIPES		187 33 105-	
106 120 135-361		G. P. P.		11 22 9138	
83 88 74-245		St-Laurent		21 17 10096	
83 97 132-312		Turgeon		19 14 9924	
113 103 77-292		Labrecque		19 14 9531	
91 123 113-329		A. Clavet		19 14 9438	
308 492 504-1504		Bédard		16 17 9772	
LACHAPPELLE gagne 2 à 1.		Thibault		15 18 9223	
BILODEAU		Gernain		20 20 8688	
Mme D. Breton		Joannette		11 22 9138	
C. Leprie		LOU BELL TELEPHONE		Parties du 11 décembre	
R. Joannette		DOLLARD — 3 points		75 84 100-	
R. Bilodeau		M. Bernard		72 91 70-	
102 104 83-289		Mme Wallace		79 84 71-	
473 462 428-1363		Mme McQueen		79 84 71-	
BEDARD		Mme Thompson		79 84 71-	
M. Y. Bégin		M. Delorchamp		79 84 71-	
R. Dion		M. Dugas		79 84 71-	
83 94 108-286		WOLFE — 1 point		522 539 529-	
127 88 119-334		M. O'Connor		75 84 100-	
106 103 101-310		M. C. Blouin		59 52 65-	
98 97 95-290		Mme Niergarth		65 49 46-	
472 439 447-1358		Mme Kingston		65 49 46-	
BILODEAU gagne 2 à 1.		M. B. Blouin		72 96 110-	
PICHETTE		M. Dunham		92 132 160-	
Mlle T. Dubuc		JACQUES-CARTIER — 3 points		519 460 601-	
X. Sohier		Mlle Bouquet		65 49 46-	
Ger. Bédard		Mlle Latouche		105 83 89-	
P. Pichette		Mme Peacock		82 106 78-	
377 416 409-1202		Mumma		84 71 66-	
DEROME		M. Malone		105 93 97-	
Mlle G. Giroux		M. Donati		106 86 115-	
G. Tremblay		SALABERRY — 1 point		517 595 523-	
R. Genns		Mlle Bérubé		99 110 137-	
R. Trudelle		Mlle Dolbe		98 97 96-	
A. Thibault		M. Dolbe		87 108 211	
129 98 87-214		M. Sheldis		122 83 79-	
389 411 358-1158		M. Mulcair		64 77 111-	
POSITION DES ÉQUIPES		M. Tremblay		106 93 101-	
G. P. P.		PRESTON — 4 points		406 418 359-	
P. P.		Mlle Hardy (spare)		89 82 72-	
P. P.		Mlle Molsan		79 99 97-	
P. P.		Mme Schofield		112 74 106-	
P. P.		M. Dolbe		80 71 115-	
P. P.		M. Schofield		107 111 133-	
LA VERENDRYE		LA VERENDRYE — 0 point		458 537 538-	
Spare score		Mlle Fields		69 58 45-	
69 58 45-172		M. Tremblay		106 93 101-	
M. P. X. Roy		Mlle Bérubé		99 110 137-	
FRONTENAC		FRONTENAC — 4 points		406 418 359-	
Mme Dube		Mlle Bérubé		99 110 137-	
M. C. Blais		Mlle Dolbe		98 97 96-	
Mlle Labarre		M. Dolbe		87 108 211	
M. Fillon		M. Fillon		92 105 106-	
M. Drolet		M. Drolet		82 117 123-	
ST-PATRICE		ST-PATRICE — 0 point		458 537 538-	
Mlle O'Neill		Mlle O'Neill		66 64 79-	
Mlle Dolbe		Mlle Dolbe		63 68 102-	
Mlle Sheldis		Mlle Sheldis		122 83 79-	
M. Martineau		M. Martineau		64 77 111-	
M. Belcourt		M. Belcourt		129 100 114-	
Plus haute partie simple, dames, Mlle Sheldis, 122.		Plus haute partie simple, hommes, M. Dunham, 160.		444 392 485-	
Plus hautes trois parties, dames, Mlle Mulcair, 315.		Plus hautes trois parties, hommes, M. Dunham, 384.		444 392 485-	
POSITION DES ÉQUIPES		POSITION DES ÉQUIPES		444 392 485-	
G. P. T. P. T. P. T.		G. P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.		444 392 485-	
P. T. P. T. P. T.		P. T. P. T. P. T.			

ENT-JOURNAL

337, rue Prince Edouard, Québec
***Nous aimerions à préparer
votre auto pour l'hiver.***
IC-13H-R95783-O

La taxidermie moderne est une opération de sculpture plutôt que d'embaumement.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 17 décembre, 1942.
ANDRÉ LECLERC
Député Greffier de la Cour du Recorder
de la Cité de Québec

10. La Cité devra inclure, chaque année, dans son budget, un montant suffisant pour couvrir l'intérêt et la part du capital échéant annuellement d'après

ATTENDU que pour fins de secours directs aux chômeurs, la Cité de Québec a adopté certaines résolutions et passé les règlements suivants :

Règlements numéros	Montants autorisés
-----------------------	-----------------------

2.—Lesdites obligations seront remboursables par séries pendant une période de vingt ans, suivant le tableau récapitulatif annexé à l'article 13 des présentes;

3.—L'intérêt sur lesdites obligations sera payable semi-annuellement, les 1^{er} juin et premier décembre de chaque

ST-PAUL : — entre le Carré Pa
St-Roch;
ST-PIERRE : — entre St-Paul e
ché Champlain;

6.—Le présent règlement entrera
 vigueur le jour de son adoption.
 LUCIEN BORDIER

Attesté.
 L. S.

F.-X. CHOUINA
 Greffier de

E,
aire.

D,
à Cité.

IN MEMORIAM

DUFONT — A Québec, le 16 décembre 1942, à l'âge de 72 ans, est décédée Eva Laberge, épouse de feu le Dr Emile Dupont.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Le départ se fera du Claridge, appartement 49, à 8 heures 45, pour l'église de St-Cœur de Marie, puis le cimetière St-Charles.

NADÉAU — A Donnacoma, le 14 décembre 1942 — à l'âge de 40 ans et 6 mois, est décédé accidentellement M. l'abbé Jean-Paul Nadéau, vicaire de Donnacoma, fils de M. Georges Nadéau, de Saint-Gervais, Bellechasse, et de Mme Nadéau, née Allard, phénoise Lavenderie.

Un premier service sera chanté à Donnacoma ce matin, à 9 heures.

Un second service sera chanté à Saint-Gervais, vendredi matin, à 10 heures 30, après l'arrivée de trois prêtres, dont les restes de Donnacoma à Saint-Gervais se fera cet après-midi, et la dépouille mortelle sera inhumée à 11 heures, dans l'église de Saint-Gervais, jusqu'au 15 décembre.

L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Gervais.

Idée — 25-12-RP294-E

Le "Bien-Aimé", une très jolie comédie

(Suite de la page 3)
dans son bonheur que dans son malheur, Janine Sutto nous a paru jouer dans une pièce créée tout spécialement pour elle. Elle a été brillamment soutenue par M. Jaque Catalain, un mari d'exception.

Le rôle d'Antoinette Giroux était ingrat. Une maîtresse est rarement sympathique mais c'est là une difficulté que Mlle Giroux a su contourner. Quant à Henri Letondal, ses hésitations du dernier acte ont quelque peu détruit la bonne impression qu'il nous avait d'abord laissée. Sa sympathie à l'égard de Missy,

P.-A. A.

Maxwell House

MAIN-

VENDU LOCALLY

CAUX
atmosphère inerte!

nouvelles! Le Café
est maintenant mis dans
qui sont remplis d'après
ita-Fresh. Ces bocaux

servir à maints usages

...votre épicier ait encore
...en boîtes, ou qu'il l'ait
...caux, vous pouvez être
...ssi frais qu'au sortir du
...en bocaux du café est

Un incendie ravage six immeubles à Sorel; dommages évalués à \$300,000

Un désastreux incendie, qui s'était déclaré dans la nuit de mardi à mercredi, ravage un pâté de maisons dans la partie basse de la ville. — Des pompiers sont blessés. — Sans logis.

Sorel, Qué., 17. (P.C.) — Une conflagration a été maîtrisée sur la fin de la journée d'hier, après avoir causé des dommages évalués à \$300,000 et rasé ou endommagé sérieusement pendant les douze heures qu'elle dura, six immeubles dans la partie basse de Sorel.

Le feu, qui s'est déclaré vers 22 heures, a été maîtrisé par les pompiers de la rue du Roi, après avoir causé des dommages évalués à \$300,000 et rasé ou endommagé sérieusement pendant les douze heures qu'elle dura, six immeubles dans la partie basse de Sorel.

Les pompiers de Sorel ont obtenu l'aide de soldats venus d'un camp voisin dans leur lutte contre l'élément destructeur, de même que d'un détachement de la brigade des incendies de Montréal. Deux pompiers sorelois furent blessés, mais peu grièvement, quand un pan de mur s'écroula au plus fort de l'incendie.

Les flammes éclatèrent sur les quatre heures du matin, hier, dans un

Querelle d'officiers et de soldats à un hôtel

Trois militaires auront à répondre à une accusation d'avoir causé une chicanerie dans un hôtel de la ville, ces jours derniers. Les arrestations ont été effectuées à la suite d'une enquête dirigée par le major J. J. Cook, assistant-adjudant du district militaire no 5. La querelle aurait été causée par des soldats et officiers. D'ici leur comparution devant une cour martiale, les accusés sont gardés à la Citadelle.

Le lieutenant Blair, de Québec, décoré de la M. B. E.

Le lieutenant David Blair, R.C.N.V.R., fils de M. et Mme N.-P. Blair, de l'avenue Monopole, vient d'être décoré de la médaille de l'Ordre de l'Empire britannique. Cette nouvelle a été annoncée à ses parents, ces jours derniers, par un officier, qui lui a remis la décoration.

Concours civique

A la demande de l'échevin Wilfrid Samson, M. Ernest Godbout, du bureau légal de la ville, a expliqué hier que les banques à charte seront obligées de fermer leurs portes le lendemain de Noël et le jour de l'An, parce que la loi a déclaré ces jours fériés civiques. M. Samson a déclaré que les banques en général avaient l'intention de fermer leurs portes, mais que la Banque Canadienne de Commerce avait décidé de rester ouverte, ce qui forcerait les autres banques à ouvrir elles aussi.

Le comité des amendements à la charte municipale siégera la semaine prochaine. Les échevins ont suggéré hier que l'on étudie cette première séance un projet qui obligerait les candidats à la mairie et à l'échevinage à posséder leur qualification légale au moins un an avant l'élection.

Le cas des taxis. En réponse à des questions posées par les échevins, les avocats de la ville ont déclaré hier, devant le comité administratif, que les chauffeurs de taxi ont le droit de refuser de conduire un voyageur, mais qu'ils ne peuvent pas refuser de conduire un voyageur qui a un prix supérieur à celui fixé par le tarif légal. Si des infractions dans ce sens ont été commises, des poursuites pourraient être intentées en cour de recorder contre les responsables.

Le baccalauréat à la faculté de Médecine. Les épreuves du baccalauréat en Médecine ont commencé hier à la faculté de Médecine de l'Université Laval. Ces examens avaient régulièrement lieu en mai, mais cette année, pour répondre aux exigences du ministère de la Défense nationale, les étudiants ont suivi des cours durant la période des vacances afin d'être en mesure de subir leurs examens dès la fin de 1942.

Piste de ski. L'échevin Pierre Bertrand a protesté hier, au comité administratif, contre le fait que l'on déverse trop de neige dans les dépotoirs de la cité Franklin. Le maire a répondu à ce sujet qu'il avait reçu la demande des propriétaires du garage Penn-Mass et de la Terrasse Belvédère, dans la cité Franklin, qui n'aimeraient pas à ce que l'on accumule trop de neige parce qu'ils ont l'intention d'installer une piste de ski dans le cap au-dessus de la terrasse. Les échevins ont suggéré hier que l'on étudie cette première séance un projet qui obligerait les candidats à la mairie et à l'échevinage à posséder leur qualification légale au moins un an avant l'élection.

Ottawa annonce une hausse de la solde des soldats des trois services armés

Le baccalauréat à la faculté de Médecine

Cette augmentation porte à \$1.50 par jour le salaire des soldats, aviateurs et marins. — Le paiement d'un boni de vie chère. — Les allocations aux familles nombreuses. — Les dépenses.

Ottawa, 17. — (P.C.) De bonnes nouvelles ont été communiquées aux dépendants des soldats, marins et aviateurs canadiens, hier, alors que le gouvernement du Dominion a annoncé que le paiement du boni de vie chère dans les allocations aux dépendants commença avec la nouvelle année.

En outre, la solde de tout soldat entré en service le 1er janvier 1942 sera portée de \$1.30 à \$1.50 par jour, tandis que certains autres avantages pour les dépendants ont été prévus.

Ces changements, apportés conjointement par le ministre de la Défense, M. Ralston, le ministre de l'Air, M. Power, et le ministre de la Marine, M. Macdonald, coûteront entre \$30,000,000 et \$35,000,000 par année. Dans la plupart des cas, ils entreront en vigueur le 1er juin.

Le soldat parviendra par phases à sa nouvelle solde de \$1.50. A son enrôlement, il recevra \$1.30 comme avant. Après quatre mois de service, s'il a fait preuve d'efficacité et de bonne conduite, il recevra \$1.40; après six mois de service, s'il a été efficace et a eu une bonne conduite, il recevra une solde de \$1.50. La solde des lance-caporaux et des lance-bombardiers sera portée de \$1.50 à \$1.60.

Les soldats avec dépendants devront assigner une partie de leur solde augmentée à leurs dépendants. Cette remise obligatoire à une épouse sera de \$27 par mois au lieu de \$20 comme c'est le cas, actuellement.

Selon la nouvelle échelle, une épouse avec six enfants recevra \$118.60 par mois comparativement à \$94, suivant l'ancienne échelle. Dans les mêmes circonstances, l'épouse d'un soldat américain recevra \$112, celle d'un soldat australien \$101.64, celle d'un soldat néo-zélandais \$102.12, celle d'un soldat sud-africain \$82.23, et celle d'un soldat anglais \$68.94.

Les bonis seront fondés sur l'augmentation du coût de la vie, depuis octobre 1941 et seront versés tous les trois mois.

De nouveaux prix maxima pour les pommes de terre

La commission des prix a publié un décret hier annonçant de nouveaux prix maxima pour les pommes de terre. — Une échelle d'augmentations saisonnières pour le reste de l'année.

Ottawa, 17. (P.C.) — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a émis hier soir un décret, qui entre immédiatement en vigueur, établissant de nouveaux prix maxima de gros et de détail pour les pommes de terre et fixant une échelle graduelle d'augmentations saisonnières des prix pour la balance de la présente année agricole, dans le but de dédommager les emmagasineurs de pommes de terre de leurs pertes dues à la détérioration et à la contraction.

Le décret établit trois zones de marché et fixe les prix maxima auxquels les pommes de terre peuvent être vendues dans chacune des zones de terre d'un grade reconnu. Il instaure également des plafonds spécifiques qui remplaceront l'ancien système de plafonds individuels suivant la période de base.

L'université rend hommage au compositeur d'O Canada

Au cours d'une séance solennelle organisée par l'université Laval et le Séminaire de Québec à l'occasion du centenaire de Calixa Lavallée. — Conférence de M. Robert Talbot et allocution de Mgr Camille Roy.

«Il convenait très bien que ce fut en cette salle des Promotions qu'on commémorât le centenaire de Calixa Lavallée, puisque c'est dans cette salle que fut exécuté pour la première fois notre hymne national. C'est en ces termes que s'exprimait Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval, lors de la séance solennelle donnée hier soir, en la salle des Promotions de l'université Laval, à l'occasion de la célébration du centenaire de Calixa Lavallée.

Une foule considérable assistait à cette séance solennelle, rehaussée par la présence de Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, et à l'applaudissement des artistes qui ont interprété les œuvres de Calixa Lavallée et autres chants patriotiques. La chorale du petit séminaire, sous la direction de M. l'abbé Marc Letarte, a d'abord exécuté l'hymne national, puis la Bonne Chanson, de même que Miles Patricia Polizars et François Courchesne ont rendu les autres pièces au programme.

M. Robert Talbot, directeur de l'école de Musique de l'université Laval, a fait la biographie de Calixa Lavallée, et a présenté son œuvre encore trop inconnue du public.

Dans son allocution, prononcée à l'issue de la séance, Mgr le recteur a souligné que ce sont les œuvres de l'artiste qui expriment la louange la plus juste du mérite de l'auteur de notre hymne national. Il a ensuite

Daigneault et Auger condamnés à cinq ans de pénitencier

Henri Daigneault et Léo Auger ont été condamnés à cinq ans de pénitencier hier par Son Honneur le juge Hughes Fortier, juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix. Daigneault et Auger venaient de plaider coupables à des accusations de cambriolage avec effraction dans des établissements de Québec.

Ce sont ces deux jeunes hommes qui, lors de leur enquête préliminaire, avaient fait la grève du silence avec un autre de leurs compains. Il y a deux semaines, ils ont été condamnés à huit mois de prison chacun pour mépris de cour.

Daigneault et Auger étaient accusés de deux vols au garage Sismard & Gingras, dans la rue Marie de l'Immortel, d'un vol au garage Verreault, dans la rue Colombe, et d'un autre vol à la tabagie Jos. Côté, dans la rue Buade. Au cours de ces quatre incursions, ils s'étaient emparés de pneus, d'outils, de batteries, de roues, de montres, de briquets, de cigarettes et de tabac, pour environ \$2,500.

Leur compagnon, Charles Gauvin, a été condamné à un an et quelques mois de prison pour mépris de cour. Daigneault et Auger ont été condamnés à cinq ans de pénitencier.

Huit discours au banquet en l'honneur de M. Power

L'hon. St-Laurent répondra à la santé du Canada et l'hon. Godbout à celle de la province. — MM. Gérard Marier et J.-A. McManamy présenteront la santé de l'hôte d'honneur. — Discours de l'hon. MacKenzie.

Le dîner qui sera offert ce soir à l'hon. C.-G. Power, ministre de la Défense Nationale pour l'Air, sera une fête de l'amitié pour commémorer le 25e anniversaire de l'élection du député de Québec-Sud à la Chambre des Communes du Canada.

Le major "Chubby" Power, parti pour la France en 1914 avec le premier contingent canadien, avait fait gravement blessé, décoré de la Croix Militaire et invalidé. Revenu au Canada en 1917, il accepta de poser sa candidature dans la nouvelle division de Québec-Sud, ancienne division de Québec-Ouest qui avait été représentée par son père, M. William Power.

En 1917, il a été réélu député à toutes les élections générales. Ses amis ont voulu marquer cet anniversaire et rendre hommage à celui qui a été le dynamisme organisateur de la Royal Canadian Air Force.

Le dîner de ce soir aura lieu au Château Frontenac et sera présidé par M. J.-A. Lesage et M. P.-H. Murphy.

Les présidents prononceront des allocutions pour féliciter le héros de la manifestation.

La santé du Canada sera proposée par M. Charles Delagrave, député de Québec-Ouest à la Législature provinciale. L'hon. Louis St-Laurent, ministre de la Justice, y répondra.

La santé de la Province de Québec sera proposée par M. Jules Savard, avocat, L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, y répondra.

La santé de "Notre Hôte" sera proposée par M. Gérard Marier, président de la Jeunesse libérale de Québec-Centre, et M. James A. McManamy, L'hon. C.-G. Power répondra.

Le dernier orateur sera l'hon. Ian MacKenzie, ministre des Pensions et de la Santé Nationale, qui offrira au jubilaire les vœux de ses collègues du cabinet fédéral.

Six autres ministres du gouvernement du Dominion seront présents, les hon. J. L. Ralston, J.-E. Michaud, C.-W. C. Gibson, Humphrey Mitchell et Alphonse Poirier.

Tous les ministres du gouvernement de la province seront aussi au nombre des convives.

Ouverture du congrès des forestiers

Le congrès annuel de l'Association des forestiers de la province s'ouvrira ce matin, au Château Frontenac, sous la présidence de M. Robert Belleville. Pendant deux jours, les ingénieurs du Québec, de concert avec leurs confrères des provinces maritimes et de l'Ontario, étudieront les problèmes de la réhabilitation et de la conservation des forêts pour l'après-guerre.

La première séance du congrès sera tenue à 9 heures, dans la salle Riverview, et sera consacrée à l'exposition des affaires d'administration et à l'élection des officiers. Elle sera strictement privée. Une autre séance aura lieu cet après-midi, sous le programme "Sylviculture et réhabilitation d'après-guerre". Rapporteur, M. Roch Delisle, chef du Bureau des renseignements forestiers.

"Protection des forêts et réhabilitation". Rapporteur, M. Henri Kieffer, chef du service de la protection des forêts.

Le congrès se terminera demain soir par le dîner annuel de l'Association. L'invité d'honneur sera l'hon. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts.

On attend environ 200 congressistes à ces importantes assises.

Les officiers actuels de l'Association sont, outre M. Belleville : M. W.-L. Bube, vice-président, MM. Fernand Boutin, Omer Lussier, W.-A. E. Pepler, Edgar Porter et L.-Z. Rousseau, conseillers M. Porter est, en outre, le secrétaire-trésorier de l'Association.

Reunions et conférences

Institutières — Assemblée générale des membres du Syndicat professionnel des Institutières, ce soir, à 8 heures, au Palais Montcalm.

Légion canadienne — Assemblée régulière de la succursale No 13 de Québec de la Légion canadienne, ce soir, à 8 h., au 96, rue St-Jean.

Cercle Debussy — Soirée musicale ce soir, à 8 h., au 17 rue Ste-Famille.

Club Kwanan — Dîner-causette hebdomadaire ce midi, au Château Frontenac. Conférence du Doct. Dollard Ménard, D.S.O.

Élèves du séminaire — Séance cinématographique ce soir, à 7 h. 30, pour les élèves du séminaire, en la salle des Promotions de l'université Laval.

As. secrétariat — L'Union nationale catholique des charpentiers de Québec. Le syndicat catholique des briquetiers-maçons de Québec.

Château Frontenac — Fête en l'honneur de l'hon. C.-G. Power, à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée dans la politique, à 8 heures 30.

A Saint-Roch — Concert ce soir, à 8 h. 30, en la crypte de l'église St-Roch, sous les auspices de la St-Jean-Baptiste et des Jeunes Gens de St-Roch.

Fausse déclarations

Montréal, 17. — (P.C.) Samuel Bieau, gérant d'une quincaillerie, à côté de Québec, a été condamné à \$10 d'amende et les frais, hier. Il avait été trouvé coupable d'avoir fait de fausses déclarations dans une enquête sur un des employés sujet à l'appel pour service militaire.

Le clergé hollandais lutte contre l'envoi d'ouvriers

Les chefs nazis hollandais se plaignent amèrement de la campagne des autorités et du clergé de Hollande contre l'envoi d'ouvriers en Allemagne. — Les médecins font leur part.

Londres, 17. — (P.C.) Les nazis en Hollande se plaignent amèrement de la campagne menée par les autorités et le clergé hollandais pour saboter l'envoi d'ouvriers en Allemagne. Ce sabotage est "révoltant", dit l'organe des troupes de choc nazies hollandaises.

Ce journal décrit ainsi les moyens employés pour empêcher les ouvriers hollandais de passer en Allemagne.

Des médecins rejettent comme inaptes des personnes en parfaite santé et ils délivrent en même temps des certificats de santé à des "personnes malades et même à des morts", qui doivent entrer à l'hôpital dès leur arrivée en Allemagne.

Des fonctionnaires hollandais descendent aux ouvriers de demander à aller travailler en Allemagne, leur disant que les métiers sont encombrés dans le Reich.

D'autres fonctionnaires provoquent des "retards sans fin" lors du départ des groupes d'ouvriers et ils leur donnent ensuite un avis de départ tellement court, que ces hommes arrivent dans le Reich "ayant l'air de mendiants".

Il est des officiers qui disent aux ouvriers qu'ils n'ont pas besoin de passeports. Ceci cause beaucoup de

Les enfants raffolent de la fête de fête des plats préparés à la Gelatine Cox

Habilitez les légumes sous une forme fantaisiste; faites-en des salades appétissantes à l'aide de la Gelatine Cox, et voyez avec quel appétit les enfants s'empresseront de les dévorer.

ILS MANGERONT LES LÉGUMES AINSI APPRÊTÉS!

Les enfants raffolent de la fête de fête des plats préparés à la Gelatine Cox

Habilitez les légumes sous une forme fantaisiste; faites-en des salades appétissantes à l'aide de la Gelatine Cox, et voyez avec quel appétit les enfants s'empresseront de les dévorer.

La même vieille favorite dans une boîte nouvelle

Exigez la GELATINE COX dans sa nouvelle boîte plus commode contenant: 4 enveloppes "l'épreuve de l'humidité" donnant 1 chopine de gelée gratuite.

GRATIS: Faites venir le livre "Recettes pour enfants" Case 74, Dept. D, Montréal.

GELATINE COX

FAVORITE AU CANADA DEPUIS 1845

L'Énergie assurera la Victoire!

Avions de bombardement, chars d'assaut, navires de guerre, canons — le Canada produit tout cela, travaillant jour et nuit afin de hâter la Victoire. Il faut que les Canadiens redoublent d'énergie et accélèrent encore la production. Et c'est ici que "Pepsi-Cola" apporte sa contribution en produisant la précieuse énergie alimentaire essentielle à notre effort de guerre.

Il soutient le moral, revigore et aide des millions de personnes à faire leur travail plus allégrement, le sourire aux lèvres. C'est pourquoi aujourd'hui plus que jamais, à chaque usine, à chaque foyer, il faut "Pepsi-Cola" pétillant et vivifiant, à l'énergie alimentaire prompt.

BUVEZ

PEPSI-COLA

GLACÉ

LE BREUVAGE À L'ÉNERGIE ALIMENTAIRE PROMPTE

Les autorités en nutrition estiment que l'ouvrier moyen a besoin de 3,000 calories par jour. Si l'on en juge par le tableau ci-dessus, "Pepsi-Cola" en outre de sa saveur délicieuse et de ses propriétés désaltérantes, fournit abondamment cette énergie alimentaire essentielle.

Sans prétendre que "Pepsi-Cola" doit remplacer un ou plusieurs des items indiqués, il est permis d'affirmer qu'il apporte un supplément d'énergie appréciable.

ÉNERGIE ALIMENTAIRE COMPARÉE

Nombre approximatif d'unités d'énergie dans les aliments

UNE BOUTEILLE DE PEPSI-COLA (gros verre moyen)	173 calories*
UNE CÔTELETTE D'AGNEAU (gros verre moyen)	178 calories*
UNE POMME DE TERRE (gros verre moyen)	92 calories*
UN ŒUF	70 calories*
UNE TOMATE FRAÎCHE	20 calories*

*UNITÉS TYPES D'ÉNERGIE ALIMENTAIRE